

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Assemblée Générale du 17 juin 2026



## SIGLES ET ACRONYMES

### A

|       |                                                                               |
|-------|-------------------------------------------------------------------------------|
| AD    | Association Départementale                                                    |
| ASFAD | Association pour l'Action Sociale et la Formation à l'Autonomie et au Devenir |
| ASN   | Abortion Support Network                                                      |

### C

|         |                                                         |
|---------|---------------------------------------------------------|
| CA      | Conseil d'Administration                                |
| CCF     | Conseillère Conjugale et Familiale                      |
| CHU     | Centre Hospitalier Universitaire                        |
| CIVG    | Centre d'Interruption Volontaire de Grossesse           |
| CoReSS  | Coordination Régionale de la Santé Sexuelle             |
| COREVIH | Comité de coordination Régionale de lutte contre le VIH |
| CSS     | Centre de Santé Sexuelle                                |

### D

|    |               |
|----|---------------|
| DD | Délai Dépassé |
|----|---------------|

### E

|        |                                                          |
|--------|----------------------------------------------------------|
| EAV    | Éducation À la Vie                                       |
| ENIPSE | Équipe Nationale d'Intervention en Prévention et Santé   |
| ETP    | Équivalent Temps Plein                                   |
| EVAR   | Éducation à la Vie Affective et Relationnelle            |
| EVARS  | Éducation à la Vie Affective, Relationnelle, et Sexuelle |
| EVARS  | Espace Vie Affective, Relationnelle, et Sexuelle         |

### G

|     |                         |
|-----|-------------------------|
| GSS | Genre et Santé Sexuelle |
|-----|-------------------------|

### H

|     |                         |
|-----|-------------------------|
| HAS | Haute Autorité de Santé |
|-----|-------------------------|

### I

|     |                                      |
|-----|--------------------------------------|
| IST | Infection Sexuellement Transmissible |
| IVG | Interruption Volontaire de Grossesse |

### L

|        |                                                            |
|--------|------------------------------------------------------------|
| LGBTQI | Lesbien-ne, Gay, Bisexuel-le, Transgenre, Queer, Intersexe |
|--------|------------------------------------------------------------|

### M

|      |                                              |
|------|----------------------------------------------|
| MFPF | Mouvement Français pour le Planning Familial |
|------|----------------------------------------------|

### N

|     |                      |
|-----|----------------------|
| NVN | Numéro Vert National |
|-----|----------------------|

### P

|      |                                      |
|------|--------------------------------------|
| PJJ  | Protection Judiciaire de la Jeunesse |
| PrEP | Prophylaxie Pré-Exposition           |

### R

|     |                       |
|-----|-----------------------|
| RLG | Réseau Louis Guilloux |
|-----|-----------------------|

### T

|      |                                        |
|------|----------------------------------------|
| TROD | Test Rapide d'Orientation Diagnostique |
|------|----------------------------------------|

### V

|     |                                     |
|-----|-------------------------------------|
| VIH | Virus de l'Immunodéficience Humaine |
| VSS | Violences Sexistes et Sexuelles     |

### Coordination

Camille GUERRIER et Nadine MARCHAND

### Avec la participation de

Alice GALLECIEP, Alice PASTUREL, Bleuenn AULNETTE, Bérengère LEBoulLEUX, Camille DANO, Camille MATELOT, Camille SADE, Corinne HASPOT, Chloé MATHIAS, Diêm TRAN, Églantine RICHARD, Élodie LE MOAL, Elsa HARDOUINEAU, Fabienne MAHÉ, Glenn LE GAL, Gwenaëlle LENOIR, Haude ARZEL, Jeanne LE NAOUP, Julie LEROY, Justine DESSED, Kim HARRÉ, Lauréline VIEILLARD-BARON, Ludovica BRAGAGNOLO, Marie QUÉMERAIS, Marion CARDIET, Mélissa BOUTRY, Téo DORMEAU

### Création graphique et mise en page bénévole

Delphine DEMANGE

### Crédits

Couverture : Marc OLLIVIER / Ouest-France. Illustrations : Ève GENTILHOMME. Pictogrammes : Freepik Magnific.

### Impression

BUG – 6 cours des Alliés, 35 000 Rennes

# SOMMAIRE

|                                                          |           |
|----------------------------------------------------------|-----------|
| <b>ÉDITO</b>                                             | <b>4</b>  |
| <b>1 - PRÉSENTATION DU PLANNING FAMILIAL</b>             | <b>35</b> |
| Qui sommes-nous ?                                        |           |
| Nos missions en quelques chiffres                        |           |
| Les membres de l'association                             |           |
| Une association en mouvement                             |           |
| <b>2 - ACCUEILLIR, ÉCOUTER, INFORMER, SOIGNER</b>        | <b>15</b> |
| L'écoute et l'information téléphoniques et numériques    |           |
| L'accueil par les Conseillères Conjugales et Familiales  |           |
| L'accompagnement psychologique                           |           |
| L'activité médicale                                      |           |
| À la Maison des Femmes et au Centre IVG                  |           |
| L'accompagnement des personnes en demande d'IVG          |           |
| L'accompagnement des personnes LGBTI+                    |           |
| L'accompagnement des personnes victimes de violences     |           |
| <b>3 - ACTIONS COLLECTIVES VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE</b> | <b>24</b> |
| Les visites de nos centres                               |           |
| En milieu scolaire                                       |           |
| Après des personnes en situation de handicap             |           |
| Après du public adulte                                   |           |
| Présences régulières hors les murs                       |           |
| Formation des professionnel·les                          |           |
| <b>4 - SENSIBILISER L'OPINION PUBLIQUE</b>               | <b>30</b> |
| Actions grand public                                     |           |
| En milieu festif                                         |           |
| Les Zones Chill                                          |           |
| Les réseaux sociaux                                      |           |
| Revue de presse                                          |           |
| <b>5 - RAPPORT FINANCIER 2025</b>                        | <b>35</b> |
| <b>REMERCIEMENTS</b>                                     | <b>40</b> |

# ÉDITO

En 2025, le Planning familial 35 a fêté ses 60 ans. Soixante ans de luttés pour les droits des femmes et des minorités de genre, 60 ans à écouter, informer, accompagner et défendre la possibilité, pour toutes et tous, de disposer librement de son corps.

Nous aurions voulu célébrer cet anniversaire dans un contexte plus serein. Mais l'année 2025 s'est inscrite dans un climat politique national et international marqué par des offensives réactionnaires, des remises en cause des droits sexuels et reproductifs, et une politique d'austérité qui fragilise profondément le tissu associatif.

En décembre, l'État français a été condamné pour ne pas avoir mis en œuvre depuis deux décennies ce qu'il préconise en matière d'éducation à la vie affective et sexuelle en milieu scolaire. Par ailleurs, la mise en œuvre de la Prime Ségur, bien que nécessaire pour revaloriser des métiers historiquement sous-payés, illustre les contradictions des politiques publiques actuelles : sans compensation à la hauteur, elle fait peser sur les associations une charge que l'État refuse d'assumer. Pour le Planning familial d'Ille-et-Vilaine, cela représente 60 000€ par an, dont seule une partie a été prise en charge. Dans ce contexte, le maintien de notre modèle économique, associatif et militant représente un véritable défi.

*« la mise en œuvre de la Prime Ségur illustre les contradictions des politiques publiques actuelles »*



*« le Planning familial 35 a fêté ses 60 ans »*





**« la fragilisation du tissu associatif touche l'ensemble des structures avec lesquelles nous travaillons »**

Cette fragilisation du tissu associatif touche l'ensemble des structures avec lesquelles nous travaillons : CIDFF, associations communautaires, structures de prévention. Partout, les moyens diminuent, les actions se réduisent, et ce sont les personnes les plus précaires qui en paient le prix.

Malgré ces difficultés, l'année a également été marquée par une forte mobilisation collective. Le Planning familial 35 a pris part à différentes dynamiques, dont la mobilisation *Ça ne tient plus !* du 10 octobre 2025, et a poursuivi ses actions en lien avec l'inter-organisation féministe de Rennes et nos différents partenaires sur Fougères et Saint-Malo.

S'il y a une chose que cette année confirme, c'est que nous tenons collectivement. Ce sont nos équipes salariées et nos bénévoles militant-es qui, chaque jour, font vivre les valeurs du Planning familial et assurent un accès concret aux droits.

**« nous réaffirmons notre vigilance et détermination à défendre ce droit fondamental »**



L'année 2025 a également été marquée par les 50 ans de la loi Veil, rappelant que le droit à l'avortement n'est jamais définitivement acquis. À travers nos actions, dont *Veille à Ton Droit*, nous avons réaffirmé notre vigilance et notre détermination à défendre ce droit fondamental.

**« visibiliser des enjeux de la santé sexuelle des personnes vieillissantes »**

Malgré les incertitudes, de nouveaux projets ont continué à émerger, comme le développement de la commission *Ridé-es pas Fané-es*, porté par l'engagement de nouvelles personnes au sein de l'association, qui contribuent à faire émerger et visibiliser des enjeux encore trop peu pris en compte autour de la santé sexuelle des personnes vieillissantes et de la ménopause.

**« nous remercions nos financeurs pour leur soutien à maintenir nos actions »**

Dans ce contexte, nous tenons à remercier l'ensemble de nos financeurs pour leur soutien, qui a contribué à maintenir nos actions tout au long de l'année. Malgré des marges de manœuvre contraintes, leur engagement a permis de préserver une partie essentielle de nos activités et d'aborder la fin d'année avec davantage de stabilité.

Les coups durs et périodes de doute permettent aussi de voir que nous avons des alliés. Nous avons eu la joie de voir débarquer, en réaction à nos craintes et alertes, de nombreux soutiens humains et financiers : artistes, entreprises, commerçant-es, étudiant-es, citoyen·nes. La société civile n'est pas dupe !

Être encore là aujourd'hui n'est pas un acquis : c'est le résultat de mobilisations constantes.

Alors que l'agenda électoral à venir fait peser des risques réels sur les droits que nous défendons, nous continuerons à lutter, à alerter et à porter une société plus juste, où chacune et chacun peut vivre librement son corps, sa sexualité et ses choix.

**Bleuenn AULNETTE  
Corinne HASPOT  
Marie QUÉMERAIS**

# 1 - PRÉSENTATION DU PLANNING FAMILIAL 35

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Une association départementale

Nous sommes l'association d'Ille-et-Vilaine inscrite au sein du Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF). Créée en 1965 à Rennes, l'association regroupe actuellement deux centres, à Rennes et à Saint-Malo, ainsi qu'un groupe bénévole à Fougères.

### Féministe et d'éducation populaire

Le Planning familial est un mouvement féministe et d'éducation populaire. Il milite pour le droit et l'accès à l'éducation à la sexualité, à la contraception, à l'avortement, à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. Nous luttons contre la transmission des IST et du VIH mais aussi contre les idées reçues en matière de santé sexuelle. Nous prenons en compte toutes les sexualités, orientations sexuelles, identités de genre et combattons toutes les formes de violences et de discriminations.

### Nos agréments : EVARS et CSS

Nous sommes agréé-es par la Préfecture d'Ille-et-Vilaine comme Espace Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle (EVARS). Un Espace Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle permet d'accueillir, informer et orienter sur les questions relatives à la vie affective, relationnelle et sexuelle, notamment auprès des conseiller-es conjugal-es et familial-es. Il est possible par exemple d'y faire un entretien pré et/ou post-IVG pour les mineur-es comme pour les majeur-es, de venir discuter d'un choix de contraception ou encore de partager des questionnements sur sa vie amoureuse. Un EVARS a aussi pour mission de mettre en place des actions collectives de prévention sur le sujet.

Nous sommes également agréé-es par le Conseil Départemental comme Centre de Santé Sexuelle (CSS). Un Centre de Santé Sexuelle réalise des missions similaires aux EVARS, mais propose également des consultations médicales en santé sexuelle, gratuites ou remboursées. D'autres Centres de Santé Sexuelle sont présents sur le département mais ne sont pas gérés par notre association (cf. site du département).

### Nos membres

En 2025, le Planning familial 35 rassemble 198 adhérent-es, une soixantaine de bénévoles, dont 9 au Conseil d'Administration, et 32 salarié-es.

### Nos partenaires

Nous sommes un mouvement politique, qui vise à la transformation de la société. Pour agir dans cette direction, le Planning familial ne peut pas travailler seul. Nos partenaires sont très nombreux-ses (cf. p.40). En 2025, nous avons par exemple intégré le bureau du Comité de Coordination Régionale en Santé Sexuelle (CoReSS Bretagne anciennement COREVIH). Le CoReSS ayant pour objectif l'appui aux politiques régionales de santé sexuelle.

### À NE PAS CONFONDRE !

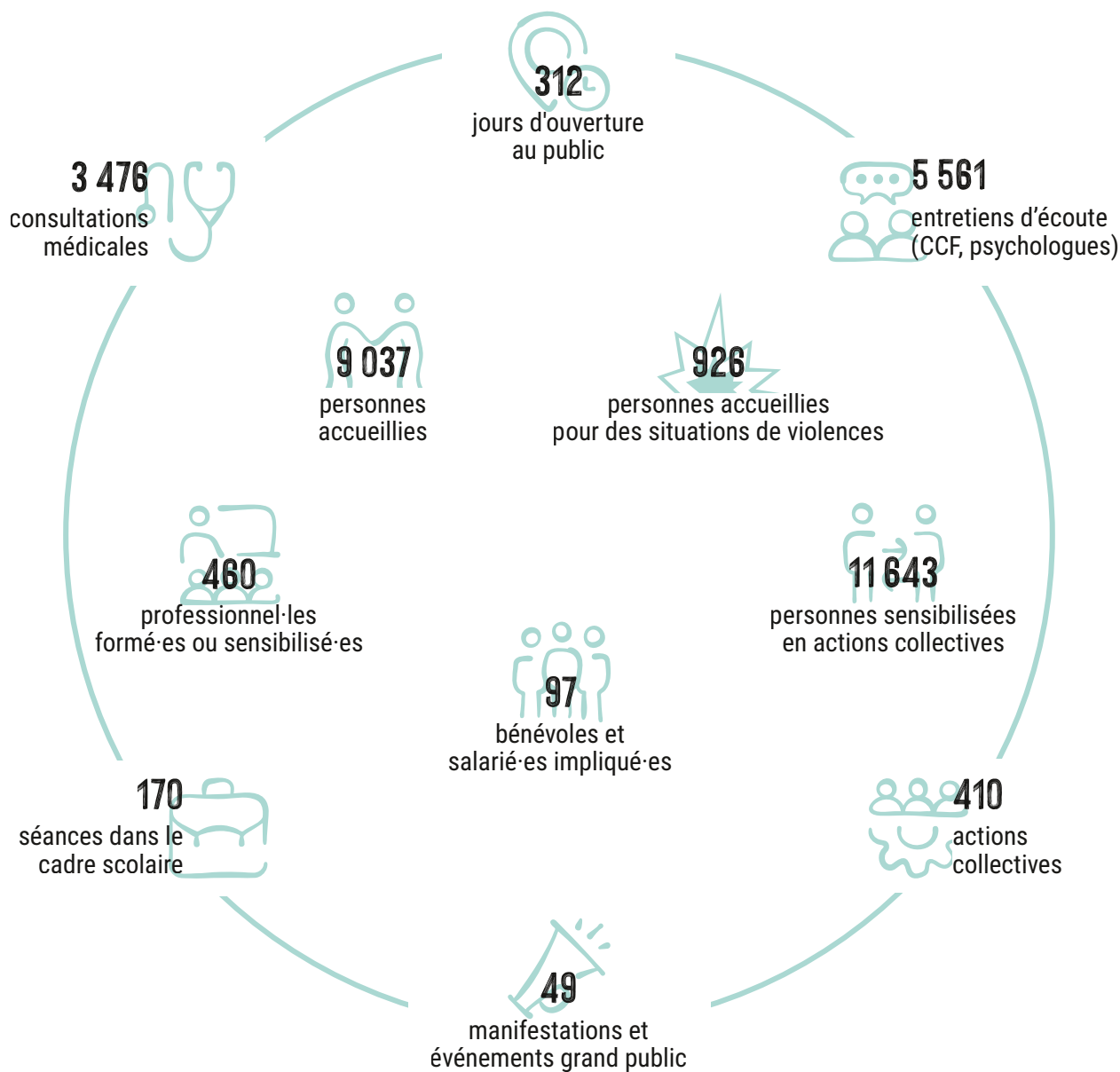
Les Plannings familiaux sont avant tout des associations, qui peuvent être, ou non, agréées EVARS, CSS, ou autre.

Tous les Plannings familiaux ne sont donc pas des CSS ou EVARS ! Et tous les CSS ou EVARS ne sont pas, non plus, gérés par le Planning familial.



De plus, nous disposons des quatre agréments suivants : Association éducative complémentaire à l'enseignement public, Organisme de Formation, Jeunesse et Éducation Populaire, Représentant des usager-es du système de santé.

## NOS MISSIONS EN QUELQUES CHIFFRES



## NOS CONTACTS



**À Rennes :** 35 boulevard de la Tour d'Auvergne, 35 000 Rennes Tél. : 02 99 31 54 22

| Lundi                          | Mardi                          | Mercredi                       | Jeudi           | Vendredi                       |
|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|-----------------|--------------------------------|
| 09h00 – 12h30<br>14h00 – 17h30 | 09h00 – 12h30<br>14h00 – 17h30 | 09h00 – 12h30<br>14h00 – 17h30 | Fermé au public | 09h00 – 12h30<br>14h00 – 16h30 |



**À Saint-Malo :** 46 boulevard de la République, 35 400 Saint-Malo Tél. : 02 99 56 20 75

| Lundi                          | Mardi           | Mercredi                       | Jeudi                          | Vendredi                       |
|--------------------------------|-----------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| 09h00 – 12h30<br>13h30 – 17h30 | Fermé au public | 09h00 – 12h30<br>13h30 – 17h30 | 09h00 – 12h30<br>13h30 – 17h30 | 09h00 – 12h30<br>13h30 – 17h30 |



**Pour nous joindre par e-mail :** [info@planning-familial-35.fr](mailto:info@planning-familial-35.fr)

## LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration, élu en juin 2025, fonctionne de façon collégiale et se retrouve une fois par mois. En 2025, dans un contexte d'austérité budgétaire et de l'application de la Prime Ségur, il a été confronté à une période d'incertitude forte et à la nécessité de faire des arbitrages budgétaires difficiles, tout en cherchant à maintenir au mieux des conditions de travail sereines pour les salarié-es.

Le Conseil d'Administration a gardé l'organisation de 2024 avec la mise en place d'un groupe de travail regroupant la fonction employeur, le secrétariat et la trésorerie qui se réunit une fois par mois avec la directrice, ce qui permet une meilleure réactivité pour le quotidien de l'association et notamment l'activité salariée.

N'ayant plus personne des antennes de Saint-Malo et Fougères dans le Conseil d'Administration, nous avons souhaité avoir des personnes du CA identifiées comme lien avec ces territoires.

#### Le CA en bref

9 membres élu-es  
14 réunions  
Divers groupes de travail

Les groupes de travail du Conseil d'Administration évoluent en fonction de ses membres, des besoins de l'association et des projets. Enfin, il est en lien avec l'équipe bénévole et en particulier avec les différentes commissions.

Les membres du CA sont Bleuenn AULNETTE, Corinne HASPOT, Kim HARRÉ, Julie LEROY, Éric MANISCALCO, Chloé MATHIAS, Marie QUÉMERAS, Églantine RICHARD et Camille SADE.



Une partie des membres du Conseil d'Administration

## LES ADHÉRENT·ES ET LES BÉNÉVOLES

En 2025, nous comptabilisons 198 adhérent·es qui soutiennent le projet et les valeurs de l'association. Certain·es s'engagent plus concrètement au quotidien sur les actions et la vie de l'association, en voici l'illustration !



### Le groupe bénévole de Rennes

Le groupe est constitué d'une vingtaine de bénévoles permanent·es et un nombre fluctuant de bénévoles occasionnel·les. Les bénévoles se retrouvent dans des réunions plénières pour échanger sur les événements passés ou à venir ainsi que sur leur fonctionnement. Des réunions d'accueil nouvelles ont lieu tous les 2 mois pour présenter l'association.

Les bénévoles s'engagent dans différentes commissions thématiques et groupes de travail pour mettre en œuvre des actions, organiser des formations internes et réfléchir à leurs propres modes de fonctionnement. Iels ont participé à la journée bénévoles-salarié·es en avril et ont révélé des talents scéniques insoupçonnés !



**Rejoindre les bénévoles de Rennes :**  
benevolat@planning-familial-35.fr

### Le groupe bénévole de Fougères

Le groupe est actuellement composé de 10 bénévoles régulières. D'autres bénévoles se tiennent informées de loin. Plusieurs d'entre nous ont continué à se former, nous permettant ainsi de créer des liens avec les bénévoles et les salarié·es de Rennes et Saint-Malo, de prendre confiance en nous pour tenir des stands, et de nous sentir légitimes dans nos rencontres avec les partenaires et les habitants. Cette montée en compétences a aussi permis l'accompagnement IVG de deux mineures par deux bénévoles.

L'organisation interne est encore à ajuster : nous travaillerons en 2026 sur les résultats d'une réflexion amorcée sur les dynamiques de gouvernance à l'aide d'un outil : le Gouverniscan.



**Rejoindre les bénévoles de Fougères :**  
benevoles.paysdefougères@planning-familial-35.fr



**Rejoindre les bénévoles de Saint-Malo :**  
benevolesaintmalo@planning-familial-35.fr

### Le groupe bénévole de Saint-Malo

Les bénévoles de Saint-Malo se réunissent en mixité choisie et ont entre 22 et 72 ans. Le groupe est constitué d'une dizaine de personnes régulières et d'autres qui vont et viennent. Les temps d'accueil en amont de la réunion mensuelle permettent aux nouvelles arrivant·es de découvrir les locaux et de connaître les activités principales de l'association.

Il y a plusieurs événements fixes dans l'année sur lesquels les bénévoles sont présent·es, mais chacune est bienvenu·e pour apporter des nouvelles idées d'actions en accord avec la charte. Iels travaillent en lien avec les partenaires sociaux, les collectifs féministes et les établissements scolaires du territoire malouin.



## L'ÉQUIPE SALARIÉE

Le Planning familial 35 est composé d'une équipe pluridisciplinaire. En 2025, 32 salarié-es ont œuvré toute l'année, représentant 14,33 ETP. De l'information au soin, ce ne sont pas moins de 26 079 heures cumulées au profit de nos missions, remplies avec brio.

**Un pôle médical** assure les consultations sur les deux centres de Rennes et Saint-Malo.

- Coordinatrice : Valentine DEMY-HENAFF.
- Sages-Femmes : Fannie TAMALET, Alice DUCLOUX, Élise NICOLO, Rachèle MONDANI, Clara TYLER.
- Médecins : Claire MAILLET, Myriam BOUABDILLAH, Fanny GARANDEL, Séverine GAUTHIER, Valentine DEMY, Alice ADO CHATAL, Lucile BERTEAU, Héléna OLLIER, Florence ADAM, Clara ROBERT, Margaux GUILLIEN, Alex WEIL, Claire DESHAYES.

**Deux psychologues** assurent des consultations psychologiques, des interventions et des formations : Glenn LE GAL et Téo DORMEAU.

**Les Conseillères Conjugales et Familiales** gèrent les entretiens individuels et les interventions.

- Animatrice Coordinatrice : Camille GUERRIER.
- Conseillères Conjugales et Familiales : Lauréline VIEILLARD-BARON, Alice PASTUREL, Marion CARDIET, Jeanne MAILLOT, Alice GALLECIER, Jeanne LE NAOUR, Valérie HOGUE-FAGNOUL.

### MERCI POUR LEUR ENGAGEMENT !

Nous saluons tout particulièrement le travail mené par l'équipe salariée, en cette année où la conjoncture a apporté de réelles craintes pour la pérennité de certains emplois. Le travail fourni en 2025 avec une augmentation constatée sur l'ensemble de nos missions est un gage, encore une fois, de l'engagement sans faille de l'ensemble de l'équipe.

Un immense merci, donc, pour la solidité et la solidarité de nos salarié-es militant-es, même dans la tourmente.

**Un pôle administratif** soutient les différentes activités de l'association.

- Directrice : Nadine MARCHAND.
- Responsable Administration et Finances : Haude ARZEL.
- Secrétaires Assistantes Médico-Sociales : Sidonie NJOWE, Fabienne MAHÉ, Élodie LE MOAL.



Une partie de l'équipe salariée

## UNE ASSOCIATION EN MOUVEMENT

### FORMER LES MILITANT·ES DE L'ASSOCIATION

Depuis 2022, la commission *Se Former*, composée dorénavant de 5 bénévoles, organise et propose un programme de formation interne à destination des militant·es de l'AD.

Elle assure également la gestion des formations : lien avec la Fédération Bretagne et la Confédération, suivi des inscriptions et communication auprès des militant·es des formations proposées par l'association, la Fédération, la Confédération mais aussi par certains partenaires locaux.

#### Les premières validations de parcours EAV

Après la mise en place en 2024 du parcours EAV (Éducation À la Vie affective, relationnelle et sexuelle, aussi appelé « 160h »), l'année 2025 a vu deux bénévoles de Rennes et une bénévole de Fougères valider leur parcours EAV : bravo à Camille MATELOT, Camille SADE et Kim HARRÉ !

Ce parcours de coformation associe des connaissances théoriques à une formation de terrain avec les personnes déjà formées à l'EAV. Il est ouvert de façon personnalisée à 5 militant·es de l'AD (2 de Saint-Malo, 2 de Rennes et 1 de Fougères).

#### Un programme de formations théoriques

Le programme du contenu théorique est élaboré par la commission et mobilise les compétences internes (salarié·es, commissions de bénévoles) et celles de nos partenaires, avec le soutien financier du FDVA<sup>(1)</sup>. Il est à destination des personnes en formation EAV et plus globalement à toutes les militant·es, réunissant une quinzaine de personnes par séance.

Entre septembre 2025 et février 2026, les sessions dispensées ont permis aux militant·es de se former sur le fonctionnement interne du Planning familial ainsi que sur des thématiques ou valeurs portées par le Planning familial. Cette année, nous avons par exemple proposé une formation sur les contraceptifs avec Rennes Antisexiste et Iskis, ou encore une formation sur l'éducation populaire et le féminisme.

(1) FDVA : le Fonds pour le Développement de la Vie Associative



#### Plan de formation 2025-2026

|                                      |    |
|--------------------------------------|----|
| • Connaître le Planning familial     | 3h |
| • Savoir parler du Planning familial | 3h |
| • Féminisme et éducation populaire   | 6h |
| • Avortement et ses enjeux           | 6h |
| • Contraceptifs et leurs enjeux      | 6h |
| • Ménopause                          | 3h |
| • Antivalidisme                      | 6h |
| • Zone Chill                         | 3h |

#### Focus sur la formation Ménopause

Pour répondre à la demande d'apports théoriques exprimée par la nouvelle commission *Ridé-es pas Fané-es*, créée en 2024, une formation dédiée à la ménopause a été conçue et déployée en 2025 par la médecin coordinatrice et la référente de la commission.

Plébiscitée par les salarié·es et les bénévoles du Planning familial 35, cette formation a permis d'intégrer des connaissances actualisées et des outils concrets dans nos pratiques. Elle renforce ainsi la capacité de l'association à accompagner les personnes concernées avec bienveillance et expertise.

## LES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

En 2025, les commissions thématiques (*Antivalidisme, Communication, IVG, Ridé-es Pas Fané-es* et *VSS*) et les groupes de travail (événementiels ou annuels, comme *Levée de Fonds* et *RDPF*) ont continué à être au cœur de l'activité bénévole.

Par exemple, la commission *Communication* a diffusé la plaquette de présentation du Planning familial 35, revue pour répondre à différentes questions : Que faisons-nous ? Qui sont nos professionnel·les ? Qui sont nos publics ? Comment nous solliciter pour une intervention collective ? Le dépliant met aussi en avant le rôle des bénévoles et constitue un point d'entrée pour s'engager sur le territoire.

Un outil tout beau, tout neuf, qui nous permet de continuer à nous faire connaître !



## UNE JOURNÉE BÉNÉVOLES-SALARIÉ·ES POUR AVANCER ENSEMBLE

Cette année encore, bénévoles et salarié·es se sont retrouvés pour une journée de travail conjoint autour de notre vie associative.

Au programme cette année, se mettre dans la peau d'éditeuses pour imaginer ensemble les contours de notre projet associatif. L'occasion également de définir les sujets que l'association départementale voudrait porter lors du prochain Congrès 2026 qui définira les priorités du mouvement pour les 3 années à venir.

Une journée toujours riche en échanges, vivre-ensemble, créativité et rires !

Le projet associatif n'a pu aboutir comme prévu, au regard des urgences à traiter pour l'association en 2025. Nous espérons vivement concrétiser ce travail socle pour notre association prochainement.



## LA CONFÉDÉRATION NATIONALE

Notre association départementale fait partie du Conseil d'Administration confédéral (niveau national). Bleuenn AULNETTE et Marie QUÉMERAIS y sont mandataires. Quatre CA ordinaires ont lieu dans l'année, en présence ou en ligne, ainsi que quelques CA extraordinaires en ligne. Les trois thématiques ci-dessous, parmi une multitude d'autres sujets, ont particulièrement intéressé le CA confédéral en 2025.

### L'État condamné

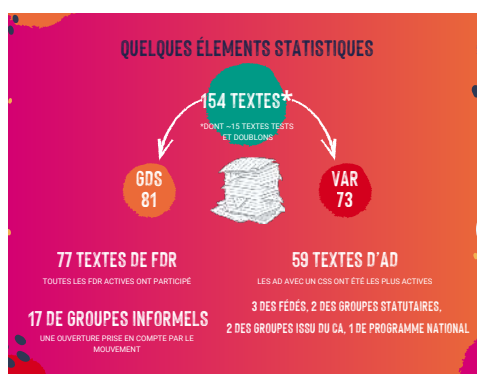
En décembre 2025, l'État français a été condamné par le Tribunal Administratif de Paris à payer un euro symbolique pour avoir tardé à organiser les séances d'information et d'éducation à la sexualité à l'école, prévues par une loi de 2001.

Les associations Le Planning familial, Sidaction et SOS Homophobie, regroupées dans le collectif Cas d'école, étaient à l'origine du recours.

Le tribunal reconnaît une « carence fautive de l'État » et que cette défaillance « a porté préjudice » au travail de ces associations. Il rappelle également qu'une « information et une éducation à la sexualité doivent être dispensées dans les écoles, à raison d'au moins trois séances annuelles, par groupes d'âges homogènes ».

### En route vers le Congrès

Tous les trois ans, toutes les associations du Planning familial se réunissent à l'occasion du Congrès. Il s'agit d'un événement de première importance pour la vie de notre association, car c'est ici qu'est définie notre ligne politique et où sont votées les grandes orientations du Mouvement. Le prochain Congrès aura lieu à Bordeaux du 16 au 18 octobre 2026. Cette année correspond également aux 70 ans du Mouvement.



Pour l'occasion, 154 textes ont été proposés (par les AD, mais aussi par les feuilles de route, les Fédérations, des groupes informels, etc.), dont cinq soumis par l'AD35, parfois en lien avec d'autres AD.



### Données probantes

Suite aux remontées d'information de nombreuses AD quant aux menaces de certains financeurs de ne plus financer les actions d'éducation à la sexualité sans données probantes, la Confédération s'est saisie de ce sujet.

Un groupe de travail a été créé pour permettre d'identifier ce que sont les données probantes, la nécessité pour le Planning d'en produire, et pour faciliter le positionnement du Mouvement mais aussi des AD vis-à-vis des demandes des financeurs d'en fournir. Le groupe de travail a ainsi élaboré cinq recommandations et pistes d'actions, notamment celle d'inscrire l'évaluation et les données probantes comme un travail de fond dans le réseau.

## LA FÉDÉRATION BRETAGNE

La Fédération bretonne du Planning familial regroupe les 4 Associations Départementales (AD) du Planning familial de Bretagne. Chaque AD mandate 2 personnes pour la représenter et faire vivre la Fédération. En Ille-et-Vilaine, il s'agit de Marion HOUAREAU et de Corinne HASPOT. Une mandataire par AD est co-présidente de la Fédération.

Depuis 2016, une des principales missions de la Fédération est d'être un guichet unique pour les demandes de subventions auprès des institutions régionales. Elle porte aussi le plaidoyer du MFPF en Bretagne, notamment avec le Mouvement Associatif Breton, le Centre Intim'agir ou encore avec le Conseil Régional des Jeunes. La Fédération a aussi un rôle dans le développement et la structuration des projets nationaux à l'échelle régionale (cf. p.15 et p.27).

### Les formations fédérales

L'organisation d'un programme de formation et d'échange de pratiques fait partie des missions importantes et attendues par nos militant-es breton-nes. Pour cela, nous avons fait la démarche et sommes à présent déclaré-es comme Organisme de Formation.

Nous avons proposé cette année une formation *Genre, Santé et Sexualité* sur 2 week-ends, une formation sur l'écoute active de niveau 2, et une formation sur les droits des personnes exilées LGBTQIA+ en partenariat avec le centre LGBT de Rennes, Iskis.



### Du nouveau, côté salarié-es

Nous avons intégré à l'effectif régional, en ce début d'année, le poste d'animatrice du réseau breton et référente GSS, jusque-là mise à disposition par l'AD56, et une nouvelle coordinatrice a été recrutée lors du 1<sup>er</sup> trimestre 2025.

La mission de coordinatrice régionale du NVN reste au sein de l'AD56, et les bilans comptables au sein de l'AD35.

Nous avons également intégré la Prime Ségur pour la revalorisation des salaires.

### Les actus, côté partenariats et développement du réseau

Nous avons renforcé et structuré nos liens et présences dans les instances régionales, comme à la CoReSS, à Intim'agir, au Conseil Égalité Femmes-Hommes du Conseil Régional, etc.

Nous poursuivons nos relations avec les différents partenaires régionaux et en particulier cette année auprès du Rectorat et de l'ARS sur les interventions EVARS en milieu scolaire, menant à la signature probable de la charte des partenaires EVARS en 2026.

Nous poursuivons le développement du NVN grâce à la subvention du Conseil Régional pour 2h d'écoute hebdomadaires et 6 samedis d'écoute en plus, incluant un meilleur taux de rémunération horaire.

L'année fut aussi marquée par notre réflexion autour de notre projet associatif, de nos missions de tête de réseau et de soutien aux AD, une réflexion partagée par les autres fédérations du Mouvement, et ce dans la perspective du Congrès du MFPF à l'automne 2026.

## 2 - ACCUEILLIR, ÉCOUTER, INFORMER, SOIGNER

L'année 2025 a été une année grandement chahutée par une réelle incertitude sur la pérennité de notre activité. Cela n'a pas été sans impact sur les professionnel·les de l'association. Mais envers et contre tout, l'équipe a persévéré pour accomplir notre mission première : accueillir au quotidien les personnes qui ont besoin d'écoute, d'information, d'accompagnement et de soins.

13 281 personnes ont franchi les portes physiques, téléphoniques et numériques du Planning familial 35 en 2025 ! Les chiffres parlent d'eux-mêmes : nous répondons à un réel besoin et nous sommes bien là !

### En quelques chiffres

4 435 entretiens CCF  
1 126 entretiens psychologiques  
328 réponses au Numéro Vert  
3 476 consultations médicales

### Les SAMS : un pilier dans l'accueil du public

Les trois Secrétaires Assistantes Médico-Sociales (SAMS) du Planning familial 35 (Rennes et Saint-Malo) assurent le premier accueil (physique et téléphonique) et l'orientation des personnes souhaitant s'informer sur nos différentes thématiques. Les SAMS ont pour rôle d'écouter et de comprendre la demande des personnes afin de les orienter au mieux au sein de nos centres ou vers nos partenaires.

Leur mission est de gérer l'organisation administrative : prise de rendez-vous, suivi des dossiers des usager·es, garantie de la confidentialité des informations, et coordination avec les professionnel·les (médecins, sages-femmes, conseillères). Grâce à leur écoute et à leur sens de l'organisation, les SAMS facilitent l'accès aux services et accompagnent les usager·es dans leurs démarches.

## L'ÉCOUTE ET L'INFORMATION TÉLÉPHONIQUES ET NUMÉRIQUES

### Accueil téléphonique et numérique

Nous recevons un très grand nombre d'appels notamment pour des prises de rendez-vous qui sont gérés par les SAMS. Nous recevons aussi souvent des demandes d'informations ou de conseils autour de la vie affective, relationnelle et sexuelle, ces appels étant transmis aux conseillères.

À l'ère du numérique, nous recevons aussi beaucoup de demandes par e-mail ou sur les réseaux sociaux. Ces messages concernent des demandes de renseignements, demandes de rendez-vous, sollicitations des partenaires, demandes d'interventions, etc., auxquelles nous tentons de répondre au mieux.

### Numéro Vert « IVG, Contraception, Sexualités »

Les conseillères sont aussi écoutantes du Numéro Vert National « IVG, Contraception, Sexualités ». Elles assurent des permanences les lundis, mardis, mercredis et vendredis après-midis. Le Numéro Vert est une ligne d'écoute et d'information anonyme et gratuite. Elle permet à toute personne, où qu'elle soit, d'être écoutée, informée et orientée en matière de sexualités, contraceptions, IVG, violences, IST et VIH, questionnements ou difficultés en lien avec l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.

Cette année, nous avons répondu à 328 appels, soit une augmentation de plus de 30% par rapport à 2024 (246 appels) et de plus de 50% par rapport à 2023 (213 appels). Parmi ces appels, presque la moitié concernait l'IVG (144). Les autres sujets les plus abordés sont la contraception et la vie affective et sexuelle. Les appels peuvent durer de quelques minutes à beaucoup plus longtemps en fonction des besoins des personnes.

IVG CONTRACEPTION SEXUALITÉS

NUMÉRO VERT  
0800 08 11 11  
anonyme & gratuit

TCHAT EN LIGNE  
anonyme & gratuit

LE PLANNING ÉCOUTE, INFORME & ORIENTE  
du lundi au samedi  
de 9h à 20h

ivg-contraception-sexualites.org

## L'ACCUEIL PAR LES CONSEILLÈRES CONJUGALES ET FAMILIALES

En 2025, les conseillères (CCF) ont réalisé 4 435 entretiens physiques ou téléphoniques, individuels ou pluriels. Ces entretiens sont gratuits, confidentiels, sans jugement et dans une démarche inclusive. Ils ont lieu dans les locaux du Planning familial 35 ou aux permanences du Centre IVG de l'Hôpital Sud de Rennes. Depuis 2024, les CCF accueillent également au sein de la Maison des Femmes Gisèle Halimi à Rennes.

Les CCF reçoivent toute personne en faisant la demande, sur rendez-vous ou lors des permanences sans rendez-vous. En 2025, à Rennes, l'accueil CCF du mardi a été fermé dans l'objectif de réaliser davantage d'actions collectives extérieures. Cette décision fait suite aux difficultés budgétaires de l'association. En effet, les actions extérieures sont un moyen de diversifier les recettes.

Malgré cette fermeture, le nombre d'accueils est resté stable. Nous constatons que les jours où la fréquentation est la plus importante sont, par ordre décroissant, le mercredi, le lundi et le vendredi.



Le bureau des CCF à Rennes

### Un espace ressource pour les jeunes

En 2025, 62% des personnes accueillies ont moins de 26 ans et 21% sont mineures. Le Planning familial est souvent un lieu ressource pour les jeunes ayant besoin d'un espace de confiance pour aborder leurs préoccupations en lien avec la vie affective et sexuelle.

### Les principes d'écoute

Ces entretiens permettent aux personnes de bénéficier d'une écoute active et empathique, centrée sur leurs besoins, leurs ressentis et leurs temporalités. Nous considérons qu'elles sont expertes de leurs situations et à même de trouver les solutions qui leur correspondent.

Aussi, malgré l'intitulé du métier de conseillère, nous ne donnons pas de conseils : nous cheminons avec les personnes reçues pour faire avancer leur réflexion grâce à des informations fiables et une écoute qui permet parfois de décaler les questionnements.

### Les thématiques d'entretiens

Les sujets abordés lors d'un entretien avec une CCF sont variés. Un premier motif d'entretien ouvre souvent l'échange vers d'autres sujets. La répartition des thématiques d'entretien reste plutôt stable d'une année sur l'autre.

En 2025, l'IVG est le sujet principal de plus de la moitié des entretiens (56%). Le second sujet le plus souvent abordé est la vie affective (15%) : échanger autour de ses relations, évoquer ses questionnements en lien avec l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, identifier ses ressentis et exprimer ses émotions. Les violences sont très présentes dans les entretiens (14%). Les autres sujets régulièrement abordés sont en lien avec la santé sexuelle : la grossesse et le cycle menstruel (10%), la contraception (11%), les IST et le VIH, les sexualités, le corps... Autant de sujets qui ont tous leur place lors de ces entretiens !

## L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

Le Planning familial 35 dispose de 2 postes de psychologues, travaillant sur les antennes de Rennes et de Saint-Malo. En 2025, 1 126 entretiens ont été réalisés auprès de 121 personnes.

### L'orientation vers les psychologues

Les rendez-vous se font sur demandes individuelles ou sur orientations coordonnées avec les partenaires du médico-social, autour de thématiques larges relevant de la Vie Affective et Sexuelle : relations, sexualités, (non-)parentalités, familles, violences, LGBTQI+, etc.



Le cabinet des psychologues à Rennes

### Les spécificités de cet accompagnement

L'accompagnement psychologique du Planning familial 35 s'inscrit dans une logique éthique de respect de la temporalité psychique et de la singularité des personnes reçues. Le rythme des séances est établi en fonction des besoins des personnes et le suivi n'est pas d'emblée limité dans le temps. L'écoute et le travail thérapeutique s'orientent d'une psychanalyse située, queer et féministe.

Les consultations sont accessibles financièrement via un tarif libre pour les majeur-es entre 1€ et 50€, et gratuites pour les mineur-es. Ces spécificités en font une offre de soin en santé mentale rare sur le territoire !

### Nos conventions avec la PJJ et le RLG

Les psychologues sont également sollicités par des partenaires dans le cadre de conventions spécifiques. C'est le cas avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse, grâce à laquelle en 2025, une quinzaine d'entretiens ont été réalisés auprès de jeunes, principalement auteurs de violences sexuelles. C'est également le cas au Centre de Santé Mentale du Réseau Louis Guilloux, à Rennes, où 78 entretiens ont été réalisés en 2025 auprès de personnes en situation d'exil, aux origines et parcours divers, mais toujours marqués par la violence et l'injustice.

### Réduction des temps de travail sur ces postes

Les perspectives financières de l'association nous ont contraint-es à faire des choix préventifs de réduction de temps de travail pour assurer l'équilibre financier en 2026.

C'est sur l'activité des psychologues que la plus grosse baisse a été effectuée, passant de 1,65 ETP en 2025 à 1,32 ETP dès 2026. Cela aura inévitablement un impact sur notre capacité d'accueil individuel des personnes sur cette mission.

## L'ACTIVITÉ MÉDICALE

En tant que Centre de Santé Sexuelle par délégation du Département, le Planning familial 35 assure tout au long de l'année des consultations médicales sur ses deux centres. Deux cabinets sont ouverts 4 jours par semaine à Rennes, et un cabinet 2 jours par semaine à Saint-Malo. Malgré une forte demande, nous arrivons en général à proposer des rendez-vous dans un délai maximum de 15 jours !

Une équipe composée de secrétaires assistantes médico-sociales, de médecins, de sages-femmes et de conseillères conjugales et familiales assure cette activité fondamentale du Planning familial 35 pour soigner, écouter, informer et accompagner. En 2025, 3 476 consultations médicales ont pu être réalisées au sein de nos centres.

### Pourquoi vient-on au Planning familial ?

La palette est large : contraception, IVG, dépistage et traitement des IST, PreP, suivi ou problème gynécologique, accompagnement en cas de violences, prescription hormonale dans le cadre d'un parcours de transition, questionnement sur la fertilité, l'endométriose. Tout ce qui a trait à la santé sexuelle peut être abordé, questionné et traité au Planning familial. La pluridisciplinarité de l'équipe permet une approche globale pour répondre au mieux aux besoins des patient-es.

Le motif principal de consultation est la gynécologie, qui représente 30% des actes. Vient ensuite la contraception (29%), puis tout ce qui se rapporte aux IST (dépistages, traitements) pour 18% des consultations. 15% des consultations sont en lien avec l'IVG, y compris les IVG médicamenteuses pratiquées sur place : 242 cette année, un chiffre stable par rapport à 2024. Les 8% restants sont des consultations de prescriptions hormonales dans le cadre de transition de genre.

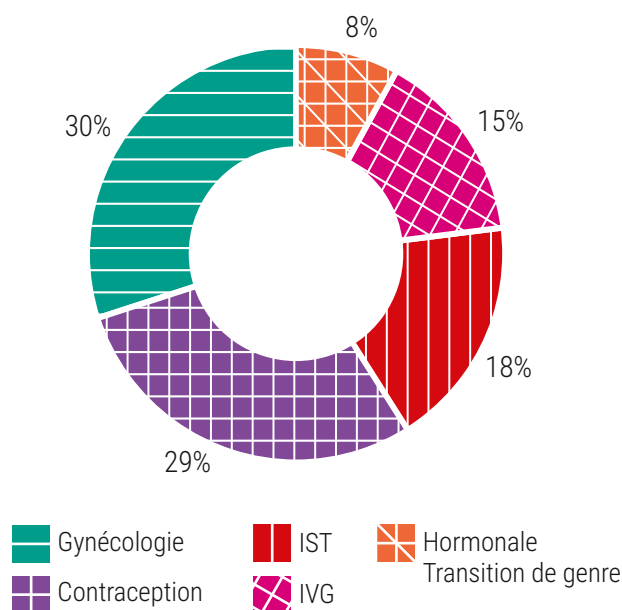


### En quelques chiffres

2 Centres de Santé Sexuelle  
3 476 consultations  
381 consultations mineur-es  
1 751 consultations 18-26 ans  
815 premières consultations Contraception / IST

### Qui vient consulter au Planning familial ?

La population accueillie est largement composée de jeunes. En effet, 70% des personnes accueillies ont moins de 26 ans et 15% sont des mineur-es, à qui est garantie une prise en charge à 100% des frais médicaux et de laboratoire. 49% des personnes accueillies sont collégien·nes, lycéen·nes, en formation professionnelle ou étudiant·es.



Répartition par 1<sup>er</sup> motif de consultation

### Un nouveau logiciel médical

En août 2025, le Planning familial 35 s'est enfin doté d'un nouveau logiciel médical, Dr Santé, plus performant : une gestion des dossiers patient-es plus simple, la possibilité de générer des feuilles de soins Sesam Vitale dégradé, un suivi comptable et administratif facilité. Cela a demandé de l'investissement pour former l'équipe et s'adapter à ce nouvel outil qui, à terme, fera gagner du temps et apportera de la fluidité dans nos accueils et missions.

## À LA MAISON DES FEMMES ET AU CENTRE IVG

Depuis son ouverture en 2023, le Planning familial est présent au sein de La Maison des Femmes Gisèle Halimi de Rennes. Celle-ci rassemble l'activité de l'ASFAD sur les violences intrafamiliales (accueil de jour, accompagnement et ligne d'écoute) ainsi que 3 unités du CHU : l'Unité mutilations génitales, le Centre IVG et de Santé Sexuelle et l'Unité de soin dédiée aux femmes victimes de violences. C'est au sein de ces deux dernières unités que 2 conseillères conjugales et familiales du Planning familial 35 interviennent.

### Au Centre IVG (CIVG)

Au CIVG, les conseillères ont effectué 557 entretiens. Elles reçoivent les personnes pour des entretiens autour de l'IVG lorsqu'elles sont mineures, lorsqu'elles ont besoin d'un espace de réflexion autour de leur décision, qu'elles soient seules ou en couple. Par ailleurs, les conseillères se rendent dans les chambres le jour de l'IVG en hospitalisation pour échanger avec les personnes le jour J, autant sur leur vécu d'IVG que sur tout autre sujet qu'elles pourraient souhaiter aborder.

Nous accompagnons les personnes dans des temporalités différentes autour de leur IVG, que ce soit pour de l'information, de l'aide à la décision, de l'accompagnement émotionnel ou l'émergence d'autres sujets parallèles à l'IVG (vécu de violences par exemple).

### À l'Unité victimes de violences

Au sein de l'Unité dédiée aux femmes victimes de violences, le rôle des CCF est d'accueillir les personnes pour des entretiens individuels, soit pour un premier entretien d'écoute et présentation des possibilités d'accueil dans la structure, soit pour des entretiens dans le cadre d'un parcours de soin sur des thématiques de vie affective, relationnelle et sexuelle.

Ces entretiens peuvent aborder la sexualité après des violences sexuelles, les relations affectives et tout ce qui pourrait émerger des demandes de la personne en entretien. Dans le cadre de ces missions, les CCF ont pu accompagner plusieurs personnes durant plusieurs mois sur ces thématiques de vie intime qui demandent du temps d'élaboration et un cheminement personnel. 233 entretiens ont ainsi pu être menés en 2025.

La mise à disposition au sein de l'unité de soin s'est cependant révélée complexe depuis le début du projet. En effet, nous avons des difficultés à trouver un équilibre de travail satisfaisant pour les salariées impliquées, respectant nos valeurs et une organisation du travail sécurisante et épanouissante. Si l'intérêt des missions confiées nous a permis d'évoluer au sein du projet durant deux ans, nous avons décidé, en concertation avec la direction de service du CHU, de mettre fin à notre intervention au sein de l'unité de soin dédiée aux femmes victimes de violences à compter de la rentrée 2026.

Nous restons néanmoins impliqués au sein du projet via notre intervention au CIVG et nous sommes disponibles pour participer au projet commun sur d'autres modalités à l'avenir.



## L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN DEMANDE D'IVG

### Un accompagnement global

Sur nos 2 sites ainsi qu'au CIVG de l'Hôpital Sud à Rennes, les conseillères proposent un espace d'écoute et d'information autour de l'IVG. Les personnes sont accueillies seules ou accompagnées et reçoivent les explications sur les différentes méthodes d'IVG et le parcours médical associé. Cet espace leur permet de poser leurs questions, d'évoquer leurs appréhensions et d'être accompagnées dans leur prise de décision quand cela est nécessaire. Bien souvent, d'autres sujets émergent : situation de violences dans le couple, peur du rejet familial, situation de précarité financière, questionnements sur la contraception, etc.

Les médecins et sages-femmes reçoivent les personnes pour l'échographie de datation, la prise de médicaments et le rendez-vous post-IVG. La contraception est également fréquemment abordée lors de ces rendez-vous et prescrite si les personnes en font la demande.

De plus, lorsqu'il n'est pas possible pour les mineur-es souhaitant faire une IVG de se confier à un-e adulte de leur entourage, des bénévoles de l'association peuvent accompagner les mineur-es tout au long de leur parcours.

### Les IVG en Délai Dépassé

Si une personne souhaite interrompre une grossesse au-delà de 16 semaines d'aménorrhée, il est possible de se rendre dans des pays voisins où le délai légal est plus long. Les CCF informent les personnes concernées sur les possibilités existantes.

Le coût de cette intervention ainsi que du transport et de l'hébergement varie de 1 000€ à 3 000€ environ. Afin de permettre aux personnes n'ayant pas les moyens suffisants de pouvoir accéder à cette possibilité, nous disposons d'une cagnotte de solidarité, alimentée par des dons récoltés lors d'actions menées par les bénévoles.

Pour autant, cette possibilité de soutien financier reste fragile : en effet, en 2025, du fait du contexte financier, les dons ont été fléchés davantage vers le fonctionnement de l'association. Par ailleurs, un partenaire européen (ASN), qui cofinance certaines prises en charge, a diminué ses aides et les arrêtera totalement en 2026.



### En quelques chiffres



252 IVG médicamenteuses  
(242 en 2024 et 293 en 2023)



2 546 entretiens  
physiques ou téléphoniques  
dont 557 au Centre IVG



144 appels téléphoniques  
du Numéro Vert sur l'IVG



22 entretiens pour des  
IVG en Délai Dépassé



7 personnes soutenues par  
la caisse de solidarité IVG en DD  
(montant total de 5 126€)



11 mineur-es accompagnés-es  
par les bénévoles

### Le projet d'accueil collectif pour les IVG

S'appuyant sur l'étude réalisée par les bénévoles (cf. p.21) et sur des pratiques portées par le mouvement, un groupe de travail sur l'accueil collectif des IVG est né en 2025. Composé de CCF et de médecins, il vise à construire une nouvelle modalité d'accueil pour les IVG : ce moment est pensé comme un espace de solidarité, de partage des vécus et des ressentis permettant d'éviter l'isolement et favorisant l'émancipation des personnes. Cela permet également de créer une autre forme de rapport entre les patient-es et les soignant-es : le savoir se partage et se construit ensemble. Rendez-vous en 2026 pour les premières expérimentations !

## NOTRE ÉTUDE SUR L'ACCÈS À L'AVORTEMENT DANS LE DÉPARTEMENT

Les militantes de la *Commission IVG* du Planning familial de Rennes ont réalisé une étude sur l'accès à l'avortement dans le département. Conscientes des obstacles persistants sur le terrain, et ce malgré les avancées législatives, nous avons souhaité mieux comprendre et appréhender les conditions concrètes d'accès à l'avortement en recensant et documentant des parcours d'avortant-es.

Les 80 réponses à notre questionnaire ont confirmé les disparités territoriales dans l'accès à l'IVG mais ont aussi révélé un manque de connaissances ou d'informations sur les parcours d'avortements avec 17% des personnes qui ne savaient pas où trouver de l'information sur l'avortement et 30% qui ne savaient pas à qui s'adresser pour avorter.

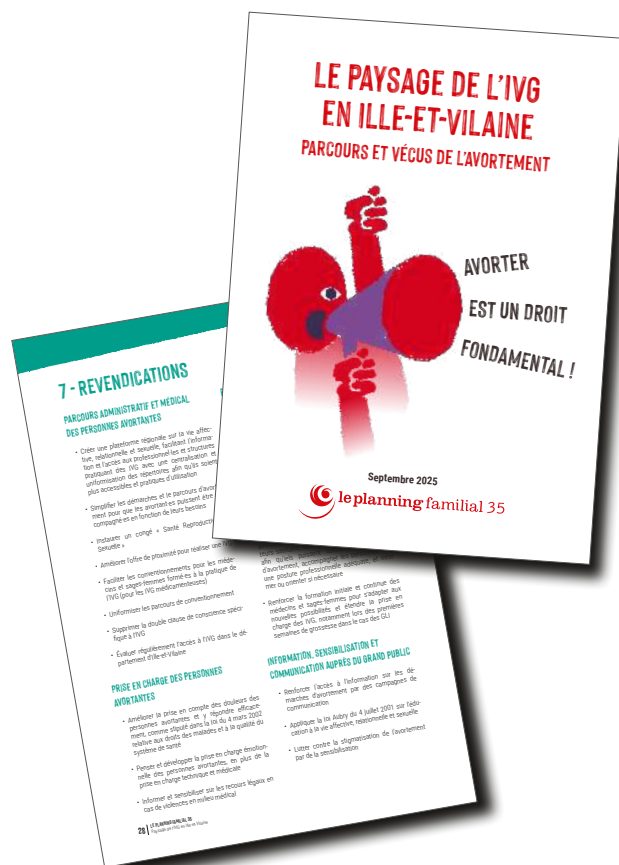
On peut aussi retenir que les parcours sont souvent longs – plus longs que nécessaire – pour autant les personnes vivent mieux leur avortement à mesure que les délais sont réduits.

Enfin, les avortements font toujours l'objet d'une stigmatisation, de la part :

- Du personnel médical : 35% des avortant-es déclarent avoir fait face à des réactions, attitudes ou propos incorrects, déplacés, inappropriés voire violents.
- Des proches : près d'un tiers des avortant-es n'ont pas été soutenu-es à la hauteur de ce qu'ils auraient aimé.

Il est temps que l'accès à l'avortement soit enfin effectif, facilité et serein pour toutes. En tant que Planning familial, il nous semble important d'agir à différents niveaux, notamment sur :

- Le parcours administratif et médical des avortant-es
- La prise en charge des personnes
- La réappropriation du pouvoir de choisir et d'agir
- La formation des professionnel·les
- L'information, la sensibilisation et la communication auprès du grand public



Les résultats de l'étude et le détail de nos revendications sont à retrouver en versions intégrale et synthétique sur le site internet du Planning familial 35.

## L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES LGBTI+

L'association continue de défendre les droits des personnes LGBTI+, notamment sur l'accès aux soins et à l'information. Dans cette optique, des entretiens d'écoute et d'information auprès des conseillères, des suivis psychologiques ainsi qu'un accompagnement médical sont possibles pour les personnes LGBTI+ ou en questionnement selon leurs besoins. Par exemple, en 2025, ce sont 272 consultations pour une prescription et un suivi de traitement hormonal dans le cadre de transitions qui ont été réalisées par des médecins.

### Des nouvelles recommandations de l'HAS

L'année 2025 marque également la publication des recommandations de la Haute Autorité de Santé sur les parcours de soin des personnes trans majeures. Celles-ci encouragent l'approche, déjà défendue par le Planning, d'une dé-psychiatisation des parcours en centralisant la place des médecins généralistes et réaffirment l'importance de l'autodétermination des personnes concernées. Cette publication prend d'autant plus de sens qu'elle s'inscrit dans un contexte global de remise en question des droits des personnes LGBT+ par l'extrême droite.

### Point rencontre trans à Saint-Malo

Le point rencontre trans a connu des changements en 2025 : en concertation avec l'ENIPSE, il a été instauré une soirée dédiée à la question LGBTI+ tous les derniers lundis du mois au Planning familial de Saint-Malo. L'ENIPSE réalise une permanence permettant notamment de réaliser des dépistages rapides (TROD) et des entretiens en santé sexuelle de 16h à 18h. Puis, l'accueil collectif pour les personnes trans, en questionnement et leurs proches prend le relais jusqu'à 19h30. Depuis fin septembre, ce temps est animé par Alex, bénévole du Planning familial, et Éric de l'ENIPSE. Au total, 8 permanences ont eu lieu et 25 personnes ont été rencontrées.



### L'accueil d'une chercheuse en sciences humaines

Cette année, nous avons accueilli Néo GAUDY, qui réalise une thèse en sociologie sur la prise en charge des violences sexuelles dans la santé communautaire LGBTQI. Nous avons donc fait partie de ses terrains de recherche dont les résultats permettront d'améliorer l'accompagnement des personnes trans.

### Au festival Quai des Bulles

En octobre dernier, le festival *Quai des Bulles* a consacré une exposition à la Grande Passerelle sur les transidentités en BD. Elle était l'occasion de visualiser les récits, les vécus et les luttes des personnes trans et non-binaires. Nous avons été sollicité-es en tant qu'acteurices majeur-es sur ces questions sur le territoire malouin pour animer une table ronde avec Laurier The Fox, invité du festival, et Eva Porée, drag emblématique rennaise. Pendant une heure, les animateurices ont rappelé que la transidentité n'est pas un phénomène nouveau sorti par magie d'un esprit woke, et ont évoqué les difficultés dans les parcours de transition.



### Permanence psy avec l'ENIPSE

En partenariat avec l'ENIPSE, l'antenne de Rennes participe depuis plus de 10 ans à une permanence psy, d'une durée de trois heures, un lundi par mois dans un sauna gay du centre-ville. L'objectif est de promouvoir la santé mentale auprès d'un public LGBTI+, en proposant des permanences d'écoute psychologique. En 2025, nous avons mené 9 actions auprès de 98 personnes, et 27 entretiens ont pu être réalisés. Les thèmes abordés fréquemment concernent la vie affective, le coming-out, l'homophobie, l'estime de soi.

## L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VICTIMES DE VIOLENCES

Au Planning familial 35, les personnes peuvent trouver une écoute et un accompagnement autour des questions des violences vécues. Nous sommes particulièrement identifié-es pour les questions de violences sexistes et sexuelles (dans un cadre conjugal ou non) mais aussi sur les violences LGBT+. L'ensemble de l'équipe accueille et accompagne les personnes victimes de violences : les secrétaires assistantes médico-sociales en premier accueil, puis, en fonction des besoins et demandes de la personne, les médecins et sages-femmes, les CCF et les psychologues. Nous proposons également un cadre collectif au travers de groupes de parole destinés aux femmes victimes de violences sexistes et sexuelles.

### LES ACCUEILS INDIVIDUELS

En 2025, 704 personnes ont été accueillies individuellement pour des situations de violences (505 en 2024). Cette forte augmentation est en lien avec l'activité effectuée à la Maison des Femmes.

Ce chiffre atteint 926 entretiens si on tient compte des situations de violence évoquées au cours d'un entretien dont le sujet principal était une autre thématique.

| Âge des personnes reçues | Pourcentage |
|--------------------------|-------------|
| Mineur-es                | 10,50%      |
| 18 - 26 ans              | 40,00%      |
| + 26 ans                 | 49,50%      |

La moitié des entretiens concerne des violences sexuelles. Un tiers des entretiens évoquent des violences conjugales ou des violences intrafamiliales.

### LES GROUPES DE PAROLE

Les groupes de parole sont co-animés par un psychologue et une CCF. Des personnes concernées par des violences faites aux femmes se réunissent toutes les trois semaines pour échanger sur leurs vécus et partager leurs expériences.

À Saint-Malo, le groupe continue d'évoluer depuis sa création. Plusieurs personnes y participent depuis plus d'un an alors que certaines l'ont intégré ces derniers mois. Cette spécificité permet un soutien en continuité avec les participantes déjà présentes. Nous gardons une place vacante pour qu'une participante ayant récemment quitté le groupe puisse faire le choix de revenir. Cela permet de sécuriser les départs dans la confiance de pouvoir le réintégrer au besoin.

À Rennes, les groupes se sont beaucoup renouvelés cette année. Il y a eu plusieurs départs de personnes qui ont pu témoigner de l'évolution positive de leur parcours : elles expriment un mieux-être global, une diminution des angoisses et des souvenirs envahissants... Plusieurs ont également un suivi individuel mais elles partagent le bénéfice qu'elles ont trouvé dans l'approche collective : une écoute bienveillante et non jugeante, un espace pour venir partager leurs questionnements et leurs difficultés avec leurs pair-es dans un cadre sécurisant.

#### En quelques chiffres

3 groupes à Rennes et Saint-Malo  
33 séances  
22 participant-es

« Je constate le chemin parcouru depuis mon arrivée dans ce groupe. Ici j'ai pu parler sans être jugée, j'ai pu me sentir comprise, et partager avec d'autres personnes. Cela m'a aidée à reprendre confiance et à ce que les violences que j'ai vécues prennent moins de place dans ma vie. »

Témoignage d'une participante lors de son départ

Parmi les arrivées, nous remarquons que les personnes qui rejoignent les groupes sont plus jeunes : la tranche d'âge des 2 groupes rennais se situe entre 20 et 30 ans. Enfin, nous constatons à nouveau beaucoup plus de demandes que de possibilités d'accueil : nous recevons en moyenne 6 nouvelles demandes par mois pour accéder à un groupe de parole !

# 3 - ACTIONS COLLECTIVES

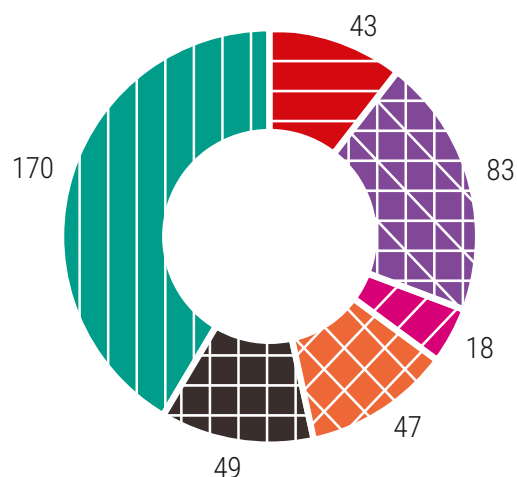
## VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE







Pas toujours si facile ou habituel de parler vie affective et sexuelle en groupe : les participant-es sont parfois gêné-es, intimidé-es en début de séance... Pourtant, grâce à nos méthodes et outils d'animation, la parole se délie et les échanges entre participant-es sont souvent passionnants !

Lors de ces actions, nous ne leur faisons pas un cours sur les relations ou sur la sexualité, mais nous leur proposons un espace de partage d'informations et de réflexions où la parole circule aussi librement que possible entre pair-es et avec les animateurices du Planning. C'est aussi l'occasion pour nous de nous faire connaître en tant qu'espace ressource s'ils ont des besoins plus personnels.

Les actions collectives sur la vie affective et sexuelle regroupent différentes modalités d'actions auprès de différents publics, comme des animations en milieu scolaire, des groupes de parole auprès d'adultes non professionnel-les, des formations de professionnel-les, ou encore des stands dans l'espace public.

En 2025, le Planning familial d'Ille-et-Vilaine a mené 410 actions collectives touchant environ 11 643 personnes. Nous avons également travaillé avec plus d'une centaine de partenaires et/ou établissements différents pour les mettre en œuvre. Vous trouverez ci-contre la répartition des actions par type de public.



-  Milieu scolaire, études, apprentissage
-  Jeunes, hors milieu scolaire
-  Adultes, hors professionnel-les
-  Professionnel-les
-  Personnes en situation de handicap
-  Grand public

Répartition des actions collectives par type de public

## LES VISITES DES NOS CENTRES

Des visites de nos locaux sont organisées régulièrement. À Rennes, cela est géré essentiellement par des bénévoles pour des groupes de jeunes, les jeudis.

Durant une heure, iels peuvent découvrir les espaces et surtout les missions qui y sont assurées en posant leurs questions. Nous partons de leur demande. C'est aussi un moment où les accompagnant-es peuvent observer auprès de leurs groupes des manques ou besoins sur certains sujets. Cela peut les amener à solliciter une intervention EVARS ou des entretiens individuels par la suite.

### En quelques chiffres

À Rennes et Saint-Malo  
20 visites réalisées  
184 personnes rencontrées

Les demandes des établissements pour ces visites augmentant, un groupe de travail s'est créé début 2025. Il a construit un document cadre plus précis à transmettre aux partenaires ainsi qu'un déroulé type pour les visites.

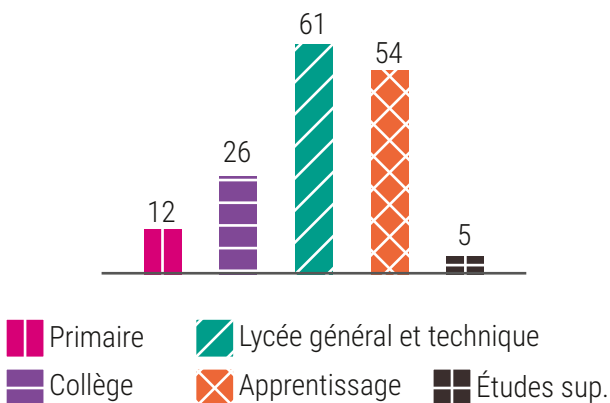
## EN MILIEU SCOLAIRE

Les séances EVARS (Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle) font partie intégrante du programme de l'Éducation Nationale depuis 2025. Le Planning familial 35 bénéficie de l'agrément de l'Éducation Nationale pour intervenir dans les établissements scolaires lui permettant de réaliser ces interventions.

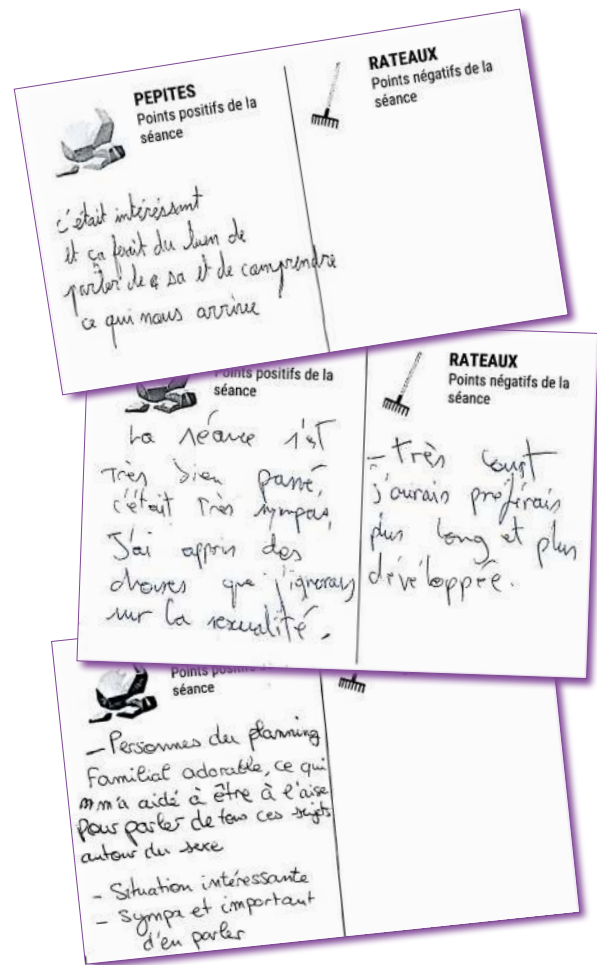
En 2025, 170 actions ont été réalisées auprès d'un public dans le cadre scolaire, d'apprentissage ou d'études (contre 145 en 2024). C'est-à-dire 2 600 élèves, étudiant-es ou apprenti-es que nous avons rencontré-es lors de ces actions.

Lors de ces séances, nous abordons des sujets variés grâce à des outils d'éducation populaire facilitant les échanges entre les participant-es. En plus de faire connaître le Planning familial auprès des jeunes, qui pourront s'en saisir par la suite si besoin, ces séances ont pour objectifs d'apporter des informations sur les droits sexuels et reproductifs, faire de la prévention des violences sexistes et sexuelles, permettre des échanges sur les relations, le consentement, mais aussi l'orientation sexuelle et l'identité de genre. C'est aussi un espace de réflexion et de déconstruction des idées reçues et des préjugés autour du genre et des sexualités.

En plus des séances EVARS, nous avons tenu des stands d'information dans plusieurs établissements auprès de lycéen-nes, collégien-nes et étudiant-es et organisé des visites groupées de nos locaux auprès de ce public.



Nombre d'actions auprès de publics scolaires par type d'établissement



### Zoom sur le programme EVARS

En février 2025, une nouvelle circulaire est sortie fixant les nouveaux programmes de l'Éducation Nationale en matière d'EVARS. Elle encadre et précise, pour chaque niveau de la maternelle au lycée et CAP, les notions à aborder et les objectifs à atteindre. C'est une avancée dès lors que l'État reconnaît et affirme l'importance de l'EVARS dans l'éducation.

Toutefois, des questionnements subsistent quant à son application concrète. En 2025, saisi par le Planning familial, Sidaction et SOS Homophobie, le Tribunal Administratif de Paris a reconnu que l'État avait manqué à son obligation d'organiser trois séances d'information et d'éducation à la sexualité prévues par la loi du 4 juillet 2001 jusqu'en février 2025.

Est-ce que ce programme suffira à pallier ces manquements ? Face à ces incertitudes, nous restons pleinement mobilisé-es pour que la loi soit réellement appliquée pour tous-tes les élèves et sur tout le territoire !

## ZOOM SUR LE PROJET À L'ÉCOLE DE LA DÉCOUVERTE

En 2025, nous sommes intervenu-es à l'école de La Découverte à Saint-Malo afin d'animer six séances d'EVAR auprès de deux groupes de CM2.



Ces six séances étaient réparties en trois thématiques de deux séances chacune : le développement des compétences psychosociales (émotions et besoins) ; la connaissance de son corps, la puberté et les relations amoureuses ; et enfin la prévention des violences sexistes et sexuelles à travers la notion de consentement et des usages des réseaux sociaux.

Les séances ont été pensées et organisées avec la participation des deux enseignant-es des élèves participant-es. Chaque séance donnait lieu en préambule à un échange avec les enseignant-es pour faire le point sur la séance précédente.

L'objectif des séances était à la fois d'amener aux enfants des éléments de connaissance leur permettant de développer des relations affectives saines mais aussi de pouvoir se prémunir face à des situations de violence présentes ou passées. Les séances ont permis d'ouvrir un espace de parole sur ces questions dont iels se sont saisi-es, à tel point d'ailleurs que les fins de séance étaient souvent prolongées pour pouvoir répondre à leurs questions sur des situations qu'iels vivaient à l'école ou à la maison !

## ÉDUCATION PAR LES PAIR-ES AU LYCÉE MAUPERTUIS

### Pourquoi l'éducation par les pair-es ?

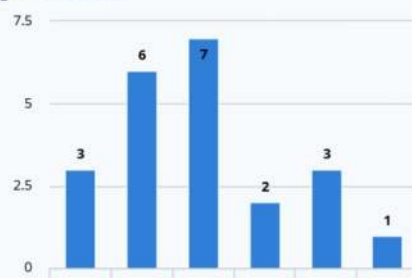
L'éducation par les pair-es s'appuie sur une des recommandations de la Charte d'Ottawa, texte fondateur de la promotion de la santé : « la communauté doit être activement impliquée dans la promotion de la santé ». Les pair-es sont plus écouté-es parce qu'iels ont les mêmes codes et qu'iels peuvent être identifié-es comme ayant ou ayant eu les mêmes pratiques. Leur discours est, de ce fait, moins perçu comme moralisateur. Ce principe est d'autant plus vrai à la période de l'adolescence où les jeunes sont la première source d'informations entre elleux.

### Projet au lycée Maupertuis

La première édition s'est déroulée début 2025, et le projet s'est renouvelé fin 2025 – début 2026. Il consiste à accompagner un groupe de lycéen·nes volontaires de la filière ST2S à construire une action collective d'EVARS auprès de leurs pair-es.

Six séances ont été programmées pour aborder des thématiques de la vie affective, relationnelle et sexuelle ainsi que la posture d'animatrice. Plusieurs supports ont été mobilisés : des temps d'échange, des vidéos, des temps de bilan et des outils de construction de projet. Un questionnaire est transmis aux élèves à la dernière séance pour recueillir leurs avis sur les six séances dont voici un extrait.

### Quelle(s) séance(s) as-tu préféré ?



|                                                                 |   |
|-----------------------------------------------------------------|---|
| S1: Sexe, genre et orientation sexuelle                         | 3 |
| S2 : Stéréotype de genre et culture du viol                     | 6 |
| S3 : Consentement et réduction des risques (contraception, IST) | 7 |
| S4 : EVARS, rôle et posture d'animatrice                        | 2 |
| S5 : Construction de projet                                     | 3 |
| S6 : aujourd'hui !                                              | 1 |

## AUPRÈS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En 2025, nous avons réalisé 47 séances autour de la vie affective et sexuelle auprès de 117 personnes dans 10 établissements différents : ADMIC35, AMISEP, les ESATs de Cesson-Sévigné, l'Hermitage, Saint-Jacques-de-la-Lande et Dol-de-Bretagne, l'Internat Dibaot, SAJ L'Autre Regard, SAVS Altair et l'IME du Baudrier. L'âge (entre 12 et plus de 60 ans), le genre, ainsi que le type de handicap (handicap mental, handicap psychique, TSA) des participant-es sont très variés.

### Zoom sur l'écriture d'une charte à l'ESAT de Dol-de-Bretagne

À l'ESAT Utopi de Dol-de-Bretagne, trois séances ont réuni 8 travailleur-ses volontaires (5 hommes, 3 femmes). L'enjeu principal était de sensibiliser aux violences sexistes et sexuelles (VSS), aux relations au travail entre pair-es et avec les éducatrices, en abordant le consentement, la bientraitance et la qualité de vie au travail. Sur un format de groupe de parole, des activités interactives ont été organisées mêlant l'expression des émotions, une « ligne de l'acceptable » pour hiérarchiser les situations professionnelles faisant nœud, ou encore l'identification collective de besoins, limites et valeurs. L'objectif était double : créer un espace de parole sur les difficultés rencontrées à l'ESAT et rédiger une charte commune. Cette dernière intégrait les notions d'intimité, de lutte contre le harcèlement, les valeurs de tolérance et de respect de soi et des autres. Les retours qualitatifs ont été très positifs : « Ça fait un poids en moins », ou encore « J'ai bien aimé le violentomètre, on pourra l'imprimer en FALC ».



## AUPRÈS DU PUBLIC ADULTE

### À l'AD35

Dans le 35, nous intervenons auprès de publics dits « vulnérables » ou spécifiques pour tenter de prévenir certaines inégalités de santé. Nous avons par exemple poursuivi nos collaborations avec les CADA du Blosne et Sud, le dispositif Ma Grossesse en France du Réseau Louis Guilloux, les Restos du Cœur, les centres pénitentiaires pour femmes et pour hommes, etc.

### En quelques chiffres

83 séances réalisées  
340 personnes sensibilisées

### Le programme Genre et Santé Sexuelle

Nos actions auprès d'adultes non professionnel-les s'inscrivent le plus souvent dans la lignée du programme Genre et Santé Sexuelle (GSS). Ce programme a été développé au niveau national par les Plannings familiaux. Un exemple d'action mis en avant par le programme : des groupes de parole, qui nécessitent d'intervenir plusieurs fois auprès d'un même groupe volontaire, comme c'est le cas par exemple pour nos groupes de parole auprès de personnes victimes de violences.

### Zoom sur nos actions au Centre Parental Le Goéland

Les interventions au Centre Parental de Saint-Malo se déroulent chaque année depuis 2022 sur un cycle de six séances. Elles sont co-animées en binôme par la CCF et la psychologue. La première séance est l'occasion de rencontrer les participantes et de construire avec elles les séances suivantes. En 2025, les thématiques abordées étaient la communication dans le couple, les violences, l'éducation à la sexualité des enfants, les plaisirs et les relations toxiques.

« D'entendre le vécu des autres, je me rends compte que je ne suis pas la seule à avoir vécu cela. »

« Thématiques intéressantes mais pas assez de séances. »

Paroles de participantes

## PRÉSENCES RÉGULIÈRES HORS LES MURS

### Avec le 4bis au PAEJ

Dans le cadre de notre partenariat avec le 4bis, nous avons animé 8 séances autour de la vie affective et sexuelle, à destination de jeunes de 16 à 25 ans.

Nous avons également participé au premier *Forum Bien-être* organisé cette année, réunissant plusieurs structures du territoire. Ce fut l'occasion de parler de la santé sexuelle sous l'angle du bien-être, un discours important à avoir auprès du public.

Nous continuons de proposer des ateliers à destination des professionnel·les jeunesse. En 2025, nous avons échangé sur la communication avec les parents autour des actions EVARS, la mixité en mini-camps d'été, la violence au sein des couples chez les adolescent·es. Ces temps sont l'occasion pour les profes-



sionnel·les de faire de l'interconnaissance, de l'échange de pratiques et d'avoir le point de vue d'une conseillère sur certaines questions spécifiques.



### Aux Restos du Cœur de Saint-Malo

Nous sommes toujours présent·es aux Restos du Cœur malouins lors de la période hivernale : 6 permanences ont eu lieu. Début 2025, nous étions 2 bénévoles et une CCF, au cours de l'année il a été décidé que ce serait un projet totalement bénévole, ce qui nous a amené·es à 3 bénévoles à chaque session.

Les stands œuvrent contre la précarité menstruelle, et proposent un point de contact aux bénéficiaires des Restos en proposant une écoute bienveillante et non-jugeante afin de faciliter l'accès aux soins en santé sexuelle. Nous avons ainsi pu entrer en contact avec 150 personnes environ. L'augmentation du nombre de bénéficiaires des Restos nous a amené·es à augmenter notre plage horaire sur place de 13h30 à 16h30.

### À Saint-Jacques-de-la-Lande

Comme chaque année, nous sommes intervenu·es auprès des jacquolandin·es en collaboration avec le Centre Social de la commune. Plusieurs actions ont notamment été réalisées à l'Épicerie Sociale et auprès des élèves du collège Jean Moulin. Nouveauté en 2025 : le Planning a animé un Club Parents pour répondre aux questionnements des parents et échanger autour des séances EVARS auxquelles participent leurs enfants.

#### En résumé

- **1 animation à l'Épicerie Sociale** auprès de 10 jacquolandin·es
- **1 intervention au Club Parents** du Service Information Jeunesse
- **1 stand à l'Agora du CCAS** sur les discriminations
- **1 journée Chapiteau Santé** auprès des 111 élèves de 3<sup>e</sup> du collège Jean Moulin
- **4 animations EVARS** auprès des élèves de 4<sup>e</sup> du collège Jean Moulin

## FORMATION DES PROFESSIONNEL·LES

Depuis de nombreuses années, nous réalisons des actions à destination des professionnel·les, dont des formations. Ces actions contribuent aux démarches de progrès sociétal : liberté de choix, émancipation, lutte contre les violences et les discriminations. Les besoins de formation des professionnel·les sont nombreux sur les thématiques de notre association. En 2025, 18 actions auprès de professionnel·les ont été réalisées.

### Les formations phares

- *Vie affective, sexualité et handicap* : 3 jours
- *Santé et accueil médical des personnes LGBT+* : 1 jour
- *Jeunes, genre et sexualité* : 2 jours
- *Vers une pratique professionnelle plus égalitaire* : 3 jours

Ces formations sont pour la plupart gratuites pour les participant·es car financées par des collectivités territoriales ou l'État, ou bien encore sur prestation de service.

« Formation dynamique où l'alternance des supports permet de mieux saisir et intégrer les concepts, mieux se les approprier »

« On a reçu plusieurs outils, nous avons pu nous remettre en question sur notre pratique mais également sur notre vie personnelle »

« Merci pour ces 2 jours enrichissants, structurés et dans un cadre rassurant. Pas d'injonction, juste de l'accompagnement pour observer, réfléchir, agir ! »

Paroles de participant·es

### Objectif Qualiopi !

Nous poursuivons un travail d'équipe afin d'obtenir le label Qualiopi : catalogue de formation, scénarios pédagogiques, évaluations et bilans sont réfléchis et produits afin de répondre aux critères pour un audit prévu en 2026.

### En quelques chiffres

7 formations professionnelles  
11 sensibilisations  
460 professionnel·les rencontrés

### Une nouvelle formation

En 2025, une nouvelle formation a été proposée pour les professionnel·les travaillant auprès des enfants de 6 à 12 ans : *Vers une pratique professionnelle plus égalitaire*. Cette formation de trois jours a pour objectif d'accompagner les participant·es dans leur réflexion autour de l'impact des stéréotypes de genre dans les interactions sociales sur leur lieu de travail, et plus globalement sur les pratiques professionnelles. Expérimentations d'outils, apports théoriques, analyses de pratique ont permis de conscientiser les biais genrés dans le but de pouvoir agir dessus, et faire progresser les équipes des structures vers plus d'égalité.

### Accueillir les personnes en formation

Notre structure est identifiée comme lieu de formation par les futur·es professionnel·les souhaitant œuvrer dans le domaine de la prévention et de la santé sexuelle. Il est important pour nous de transmettre nos pratiques et nos valeurs féministes, d'enrichir leur formation au travers de l'accueil de stagiaires. En 2025, nous avons accueilli 14 stagiaires sur nos deux sites.

# 4 - SENSIBILISER L'OPINION PUBLIQUE

## ACTIONS GRAND PUBLIC

### À Rennes

Si 2025 a été marquée par une mobilisation inédite des bénévoles afin de réunir des fonds pour l'association, ils n'ont pas oublié leurs actions de sensibilisation pour autant ! 74 au total incluant 18 stands, 15 visites des locaux, 12 mineur-es accompagnée-s à l'IVG, 7 réunions d'accueils pour de potentiel·les nouveleux bénévoles... et ça ne s'arrête pas là !

Coup de cœur pour le ciné-discussion *Julie se tait*, première action organisée en partenariat avec le Cercle Paul Bert, et pour l'inoubliable conférence gesticulée de Jeanne AYMARD, *Histoire d'un secret de Polichinelle*, organisée avec HF+ Bretagne et le Barreau de Rennes. Des événements dont l'organisation et le déroulement ont permis de beaux moments de cohésion, en plus de leur impact auprès du public !



Le stand du Planning à Veille à Ton Droit

### À Saint-Malo

La présence de bénévoles de Saint-Malo dans différents établissements scolaires du territoire, à Dinard et Saint-Malo, ainsi que lors des tenues de stand pendant les *Semaines de Santé Sexuelle* ou *Forum des Associations* est un premier contact avec le grand public et plus spécifiquement les jeunes. Depuis peu, certaines bénévoles formées épaulent la CCF pendant les interventions EVARS.

Les bénévoles de Saint-Malo organisent à présent en autonomie les permanences mensuelles aux Restos du Cœur, d'octobre à mars, le moyen de créer du lien avec un public qui n'a souvent pas connaissance des activités du Planning (cf. p.28)

### À Fougères

En 2025, nous avons continué à développer des liens avec les habitant·es et les partenaires du Pays de Fougères à travers des événements clés comme le 8 mars et nous avons fait nos deux premiers temps d'accueil de nouveleux.

Au total, 6 événements grand public ont été organisés sur le territoire. Nous avons par exemple réalisé le 25 octobre un arpentage sur le sexe et les femmes avec le Groupe Féministe de Fougères et en partenariat avec une librairie à Lécousse. Notre visibilité a aussi augmenté. Nous avons aussi été interviewées et un article est paru dans le journal local.



## PREMIÈRE MARCHÉ DES FIERTÉS À SAINT-MALO

Le 5 juillet 2025, le Planning familial et le collectif NousToutes ont organisé la toute première *Marche des Fiertés* à Saint-Malo : après les après-midis *Goûter des Fiertés* des années précédentes, nous avons envie de monter de niveau !

La participation a été enthousiaste : quasiment 1 000 personnes se sont rassemblées à l'esplanade Saint-Vincent pour des ateliers pancartes et paillettes, avant la déambulation Intra-Muros. Nos slogans ont résonné

dans les rues commerçantes, signal fort de la volonté de s'approprier l'espace de la part de la communauté LGBTQIA+ et allié-es. La journée s'est terminée avec un *drag show*, pour un moment de festivité revendicative.

Dans la réalité malouine, le Planning représente encore le point d'écoute privilégié pour les personnes LGBTQIA+, notamment avec la présence d'un point de rencontre pour les personnes trans et leurs proches le dernier lundi du mois dans nos locaux. Cette manifestation a donné l'impulsion pour la création d'un collectif à part entière.



## STAND AU CENTRE SOCIAL L'OASIS À LOUVIGNÉ-DU-DÉSERT

Nous avons tenu un stand lors d'une soirée-débat intitulée *Intimité, sexualité, consentement : comment en parler avec mon enfant, mon ado ?* à Louvigné-du-Désert, au nord du territoire de Fougères Agglomération. Et hop, un super stand avec plein d'échanges collectifs et individuels avec une douzaine de mamans. Nous avons pu poser notre première nappe rouge, l'identité du Planning familial, et sélectionner quelques livres ressources sur le sujet.

Cette soirée du 14 octobre était organisée par le centre social L'Oasis et elle a permis le début d'un partenariat avec le service Famille. Il y a eu une très bonne réception du public et de l'intervenante à notre présence. Cette action a répondu à de vrais besoins d'informations sur le sujet. Et pour nous, elle a été très enthousiasmante et motivante pour la suite !



## VEILLE À TON DROIT, 3<sup>E</sup> ÉDITION

*Veille à ton droit #3* fut l'occasion de fêter les 60 ans du Planning familial 35 et les 50 ans de la loi Veil : un sacré programme en perspective ! Et comme pour les éditions précédentes, cet événement festif était aussi solidaire. Cette année, l'argent récolté n'est pas allé à la caisse IVG Délai Dépassé mais dans les caisses de fonctionnement du Planning, dont les difficultés financières sont sans précédent.

Une kermesse était organisée durant la journée, ainsi que des temps politiques : un atelier sur les droits en santé sexuelle des personnes handies par les Dévalideuses ; une table ronde de Maud ROYER et Lydie PORÉE sur les extrêmes droites et les droits sexuels et

reproductifs ; une présentation des résultats de l'étude IVG (cf. p.21). La journée s'est clôturée par un *medley* de chorales, un *drag show* du tonnerre et un DJ set.

*Veille à ton droit #3* en chiffres, c'est aussi : 7 268€ récoltés, 400 heures de préparation, 55 bénévoles mobilisé-es et 750 personnes sur toute la journée !

Le constat est sans appel : toujours plus de monde vient profiter de cet événement et nous soutenir, alors rendez-vous le 26 septembre 2026 pour battre de nouveaux records !



## UN VILLAGE ASSOCIATIF À RENNES POUR LE 25 NOVEMBRE

Dans le cadre de la Journée Internationale de Lutte contre les Violences faites aux Femmes et aux Minorités, nous avons renouvelé en 2025 notre engagement avec la municipalité. Ainsi, nous avons organisé un village associatif sur la place de la République le samedi 22 novembre avec nos partenaires habituels du territoire. Un hôtel de Femmage aux bougies, malgré la pluie, a permis une visibilité de cette lutte au grand public.

Cette année, nous nous sommes associé-es avec le collectif Parents et Féministes, qui lutte contre les violences faites aux enfants. Nous avons co-construit avec elleux un nouvel outil : *Chamboule ton harcèlement !*. Nos ateliers, associés à la Marche aux flambeaux de l'Inter-Orga Féministe le soir du 25 novembre, participent également à la sensibilisation des rennais-es.

Les violences perdurent et le combat reste entier. La Cour Européenne des Droits de l'Homme a condamné la France 3 fois sur la gestion judiciaire de ces luttes.



## EN MILIEU FESTIF

### La Route du Rock à Saint-Malo

Comme en 2024, les bénévoles et salarié-es du Planning familial étaient présent-es sur les 3 soirs du festival *La Route du Rock* à Saint-Malo, en partenariat avec le dispositif SAFER.

Les conseillères ont tenu un point d'écoute pour les personnes ayant vécu des violences. Les personnes en ressentant le besoin ont pu y être accueillies et écoutées dans un espace réconfortant et sécurisant.

Un stand de prévention en santé sexuelle et des VSS a également été mis en place pour informer, sensibiliser et distribuer au public du matériel de prévention (préservatifs, protections périodiques, documentation...). En parallèle, les bénévoles de SAFER et du Planning familial ont réalisé des maraudes pour aller à la rencontre des festivalier-es et faire connaître le dispositif.

### Les Transmusicales à Rennes

Nous étions également présent-es le jeudi soir des *Transmusicales* avec Prév'en ville, dispositif de prévention et réduction des risques coordonné par le 4bis.

Au total, 630 festivalier-es ont pu venir échanger sur la santé sexuelle et la lutte contre les violences en milieu festif. Là encore, des maraudes ont été mises en place avec les bénévoles de Prév'en ville pour visibiliser le



dispositif ou venir en aide aux personnes qui semblaient en difficulté. Ces maraudes ont permis d'orienter les festivalier-es rencontrés en fonction de leurs besoins vers les secours, le stand de prévention ou juste de discuter le temps de retrouver leurs ami-es.

## LES ZONES CHILL

Lors des événements que nous organisons, les bénévoles proposent une Zone Chill. Celle-ci a un double objectif.

Tout d'abord : offrir un espace calme à l'écart des festivités pour les personnes ayant besoin d'un endroit avec moins de stimulations visuelles et sonores, ou avec une densité de foule moindre que la zone festive.

Il s'agit également d'un espace d'écoute pour toute personne ayant besoin de parler d'une mauvaise expérience (conflit, discrimination, VSS, etc.) vécue sur le lieu de l'événement.

Des bénévoles formé-es à la première écoute sont présent-es sur cette zone, ainsi que des en-cas, des boissons, des plaids et coussins pour assurer un maximum de confort aux usager-es.



## LES RÉSEAUX SOCIAUX

Comme la plupart des organisations, notre équipe compte des personnes qui s'occupent de publier des informations sur les réseaux sociaux.



Aperçu de nos posts sur les réseaux sociaux

Que ce soit pour relayer du plaidoyer, informer sur nos actions à venir ou répondre aux sollicitations, nous continuons d'affirmer notre présence sur Instagram, et dans une moindre mesure sur Facebook.

Nous avons près de 3 300 followers sur Instagram, et avons publié plus d'une fois par semaine des posts fixes. Les stories, quant à elles, sont quotidiennes, même si ce sont souvent des relais d'informations d'autres comptes. Les grands temps forts du calendrier féministe sont aussi les temps de publication les plus importants : 8 mars, 25 novembre, et *Veille à Ton Droit* pour le 28 septembre.

Voici un exemple de nos publications entre mars et juin 2025 : manifestations du 8 mars, programmation d'événements à Rennes, Fougères et Saint-Malo, actualités locales de nos partenaires mobilisé-es, communiqués communs... Les motifs d'informations et formats sont divers et variés !

## REVUE DE PRESSE

L'association est régulièrement sollicitée par les journalistes pour son expertise. Nous utilisons également les différents médias pour communiquer sur nos actions et sensibiliser aux causes que nous défendons.

Au total, plus de vingt posts, articles ou émissions ont parlé de nous, en voici une sélection.

### On parle de nous

« Association féministe d'éducation populaire, le Planning familial s'implante dans le pays de Fougères. »  
*Chronique républicaine*, 15/03/2025.

« À Saint-Malo, ateliers, grève féministe et défilé dans la ville pour les droits des femmes. »  
*Ouest-France*, 08/03/2025.

### Suite à nos communiqués de presse

« Il faut lutter pour préserver le droit à l'IVG. »  
*Le Télégramme*, 16/01/2025.

« Si on ne trouve pas de nouvelles rentrées financières, le Planning familial de Rennes fermera dans 4 ans. »  
*Le Télégramme*, 16/01/2025.



Nadine MARCHAND, invitée du 19/20

### On sollicite notre expertise

« On part du principe de croire la personne pour l'accompagner. »

Nadine MARCHAND, invitée du 19/20,  
*ICI 19/20 - Bretagne, France 3*, 25/11/2025.

### À la radio

« Planning familial 35 : l'avenir de l'association en danger. »  
*Radio Laser*, 21/10/2025.

# 5 - RAPPORT FINANCIER 2025

L'exercice 2025 du Planning familial 35, c'est un résultat net excédentaire de 30 490€ du fait des éléments synthétisés ci-dessous. Ce résultat peut paraître étonnant au regard du budget initialement voté et des alertes transmises tout au long de l'année et plus particulièrement en octobre 2025.

Ce dénouement n'a été possible que grâce à une forte mobilisation des actrices de l'association qui, d'une part, a su travailler en intelligence pour augmenter ses ressources par son activité et, d'autre part, compter sur le soutien de financeuses de l'association et de la société civile.

## POINT SUR LE BILAN ACTIF ET PASSIF

- Poursuite du remboursement de l'emprunt contracté auprès du Crédit Coopératif pour l'achat du local de Rennes (montant initial de 250 000€).
- Investissements réalisés en 2025 dans du matériel informatique et changement de logiciel métier médical pour un coût de 6 676€ qui permet une meilleure gestion de l'activité.
- Une trésorerie stable, mais qui nous a contraints à vendre 100 000€ de parts sociales pour permettre le maintien de nos disponibilités à hauteur de 350 340€ en fin d'exercice.
- Des dettes en baisse principalement dû à une baisse de 38 253€ des dettes fiscales et sociales.

## POINT SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

### Concernant les produits (recettes)

Une augmentation des produits d'exploitation à hauteur de 72 715€ par rapport à 2024 soit 984 939€ au total du fait de trois éléments principaux :

- Augmentation globale de l'activité sur tous ses champs d'actions : +36 273€. Saluons ici le travail de toute l'équipe.
- Dons privés : 25 838€ au total en 2025, soit 45% d'augmentation des dons des particuliers et 160% en ce qui concerne les soutiens d'associations, de collectifs ou d'entreprises.
- Subventions de fonctionnement : soutiens de diverses collectivités à hauteur de 3 580€ suite à un appel exceptionnel fin 2024. Versement de 25 747€ en plus de la part de la DRDFE pour couverture partielle du Ségur, auquel s'est ajouté un soutien exceptionnel en lien avec l'activité EVARS de 36 480€ en fin d'année.

### Concernant les charges (dépenses)

- Des charges d'exploitation stables par rapport à 2024 représentant 951 722€.
- Des frais généraux stables et maîtrisés à hauteur de 130 197€ valorisant ici le choix de l'achat du nouveau local de Rennes qui nous permet des dépenses moindres de fonctionnement (-12 000€).
- Une forte baisse des charges de personnel par rapport au budget esquissé, résultat de nombreux arrêts non remplacés, de réductions de temps de travail non compensées ou de départs non prévus, représentant 48 076€ dont 50% concentrés sur les 3 derniers mois de l'année.
- Un don fin 2025 de 16 ordinateurs fixes de la part de la CAF d'Ille-et-Vilaine, notre parc actuel étant impacté par l'obsolescence de Windows 10, qui nous a évité de grandes dépenses.

## ALERTES ET SOUTIENS

L'année 2025 a été marquée par de fortes inquiétudes financières amorcées dès 2024, notamment par l'application de la Prime Ségur.

À cela s'est ajouté un climat global d'incertitudes vécues par nos financeurs et plus largement le milieu associatif, à bout de souffle.

Le Planning familial 35, tout au long de l'année et plus particulièrement en octobre 2025, a alerté et pris position pour dénoncer une situation préoccupante mettant en péril à très court terme la pérennité de l'association.

Avec un résultat définitif excédentaire de 30 490€, il est légitime de se poser la question du fondement de ces alertes. Or,

- sans la mobilisation accrue de l'ensemble de l'association sur les trois derniers mois de l'année pour augmenter nos recettes : augmentation et meilleur financement de notre activité en fin d'exercice (+9 337€ d'actions), alerte de la société civile (+3 500€ de dons), et soutien renouvelé de nos financeur-euses (+36 840€ de la DRDFE)
- et sans des baisses de charges imprévisibles et liées malheureusement à des arrêts non remplacés, des temps partiels qui perdurent et un départ non anticipé, qui ne peuvent être retenus comme des éléments satisfaisants pour l'atteinte d'un équilibre budgétaire

nous présenterions un résultat effectivement déficitaire et surtout une trésorerie grandement diminuée.

### ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

L'association ne pourrait fonctionner sans l'engagement de nombreux-ses bénévoles au quotidien sur le terrain ou dans les instances. Ils ont particulièrement soutenu l'activité en 2025, instiguant des projets innovants et mettant leur temps au service de projets permettant le soutien du fonctionnement financier de l'association.

L'engagement bénévole est valorisé dans les comptes à hauteur de 42 761€ pour 2 571 heures d'investissement.

Il est en effet important de noter que nos alertes successives se concentraient sur le niveau de trésorerie de l'association et donc notre capacité à régler nos charges au quotidien.

C'est cet élément qui est fondateur de nos inquiétudes et qui nous a conduit-es à mener un travail de fond pour assurer un fonctionnement plus serein en 2026.

Des arbitrages réalisés à contrecœur par le Conseil d'Administration ont été faits pour préserver les emplois et l'activité de l'association : diminution des temps de travail des fonctions supports de l'association, diminution du temps de travail des psychologues, gel des mécanismes d'ancienneté de l'ensemble du personnel dès le 1er janvier 2026.

Nous espérons qu'une situation plus favorable dans la poursuite de 2025 permettra de lever tout ou partie de ces mesures courant 2026.

## BILAN ACTIF 2025

|                                                         | Brut             | Amortissements et Dépréciations | Net au 31/12/2025 | Net au 31/12/2024 |
|---------------------------------------------------------|------------------|---------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>ACTIF IMMOBILISE</b>                                 |                  |                                 |                   |                   |
| <b>Immobilisations incorporelles</b>                    |                  |                                 |                   |                   |
| Frais d'établissement                                   | 0                | 0                               | 0                 | 0                 |
| Frais de recherche et développement                     | 0                | 0                               | 0                 | 0                 |
| Donations temporaires d'usufruit                        | 0                | 0                               | 0                 | 0                 |
| Concessions, brevets, licences, marques                 | 13 110           | 9 024                           | 4 085             | 2 100             |
| Autres                                                  | 0                | 0                               | 0                 | 0                 |
| Immobilisations incorporelles en cours                  | 0                | 0                               | 0                 | 0                 |
| Avances et acomptes                                     | 0                | 0                               | 0                 | 0                 |
| <b>Immobilisations corporelles</b>                      |                  |                                 |                   |                   |
| Terrains                                                | 104 074          | 0                               | 104 074           | 104 074           |
| Constructions                                           | 943 467          | 175 124                         | 768 343           | 807 923           |
| Installations tech., matériels, outill.                 | 24 708           | 19 275                          | 5 432             | 7 141             |
| Autres                                                  | 72 296           | 46 589                          | 25 707            | 28 528            |
| Immobilisations corporelles en cours                    | 0                | 0                               | 0                 | 0                 |
| Avances et acomptes                                     | 0                | 0                               | 0                 | 0                 |
| Biens reçus                                             |                  |                                 |                   |                   |
| Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés | 0                | 0                               | 0                 | 0                 |
| <b>Immobilisations financières</b>                      |                  |                                 |                   |                   |
| Participations et créances rattachées                   | 0                | 0                               | 0                 | 0                 |
| Autres titres immobilisés                               | 0                | 0                               | 0                 | 0                 |
| Prêts                                                   | 0                | 0                               | 0                 | 0                 |
| Autres                                                  | 0                | 0                               | 0                 | 0                 |
| <b>Total ACTIF IMMOBILISE</b>                           | <b>1 157 653</b> | <b>250 013</b>                  | <b>907 641</b>    | <b>949 766</b>    |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>                                  |                  |                                 |                   |                   |
| Stocks et en-cours                                      | 7 588            | 0                               | 7 588             | 5 735             |
| <b>Créances</b>                                         |                  |                                 |                   |                   |
| Créances usagers et comptes rattachés                   | 33 340           | 0                               | 33 340            | 33 216            |
| Créances reçues par legs ou donations                   | 0                | 0                               | 0                 | 0                 |
| Autres créances                                         | 26 338           | 0                               | 26 338            | 8 923             |
| Charges constatées d'avance                             | 6 360            | 0                               | 6 360             | 4 679             |
| Valeurs mobilières de placement                         | 214 046          | 0                               | 214 046           | 314 086           |
| Instrument de trésorerie                                | 0                | 0                               | 0                 | 0                 |
| Disponibilités                                          | 350 989          | 0                               | 350 989           | 247 600           |
| <b>Total ACTIF CIRCULANT</b>                            | <b>638 661</b>   | <b>0</b>                        | <b>638 661</b>    | <b>614 239</b>    |
| <b>COMPTES DE REGULARISATION</b>                        |                  |                                 |                   |                   |
| Frais d'émission des emprunts                           | 0                | 0                               | 0                 | 0                 |
| Primes de remboursement des emprunts                    | 0                | 0                               | 0                 | 0                 |
| Ecart conversion & diff. d'éval. -Actif                 | 0                | 0                               | 0                 | 0                 |
| <b>Total COMPTES DE REGULARISATION</b>                  | <b>0</b>         | <b>0</b>                        | <b>0</b>          | <b>0</b>          |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                                      | <b>1 796 315</b> | <b>250 013</b>                  | <b>1 546 302</b>  | <b>1 564 005</b>  |

## BILAN PASSIF 2025

|                                            | Net au 31/12/2025 | Net au 31/12/2024 |
|--------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>FONDS PROPRES</b>                       |                   |                   |
| <b>Fonds propres sans droit de reprise</b> |                   |                   |
| Fonds propres statutaires                  | 56 024            | 56 024            |
| Fonds propres complémentaires              | 0                 | 0                 |
| <b>Fonds propres avec droit de reprise</b> |                   |                   |
| Fonds propres statutaires                  | 0                 | 0                 |
| Fonds propres complémentaires              | 0                 | 0                 |
| <b>Écarts de réévaluation</b>              |                   |                   |
| Écarts de réévaluation                     | 0                 | 0                 |
| <b>Réserves</b>                            |                   |                   |
| Réserves statutaires ou contractuelles     | 3 347             | 3 347             |
| Réserves pour projet de l'entité           | 20 321            | 27 893            |
| Autres                                     | 70 168            | 70 168            |
| <b>Report à nouveau</b>                    |                   |                   |
| Report à nouveau                           | 814 070           | 506 472           |
| <b>Résultat</b>                            |                   |                   |
| Résultat exercice (excédent ou déficit)    | 30 490            | 300 026           |
| <b>Situation nette (sous-total)</b>        | <b>994 420</b>    | <b>963 931</b>    |
| Fonds propres consommables                 | 0                 | 0                 |
| Subventions d'investissement               | 132 533           | 142 007           |
| Provisions réglementées                    | 0                 | 0                 |
| <b>Total FONDS PROPRES</b>                 | <b>1 126 954</b>  | <b>1 105 938</b>  |
| <b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>            |                   |                   |
| Fonds reportés liés aux legs & donations   | 0                 | 0                 |
| Fonds dédiés                               | 4 962             | 6 307             |
| <b>Total FONDS REPORTES ET DEDIES</b>      | <b>4 962</b>      | <b>6 307</b>      |
| <b>PROVISIONS</b>                          |                   |                   |
| Provisions pour risques                    | 0                 | 0                 |
| Provisions pour charges                    | 66 427            | 59 179            |
| <b>Total PROVISIONS</b>                    | <b>66 427</b>     | <b>59 179</b>     |
| <b>DETTES</b>                              |                   |                   |
| Emprunts obligataires & assi               | 0                 | 0                 |
| Emprunts & dettes auprès etbts crédit      | 240 938           | 246 645           |
| Emprunts et dettes financières diverses    | 0                 | 0                 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés   | 15 258            | 12 277            |
| Dettes des legs ou donations               | 0                 | 0                 |
| Dettes fiscales et sociales                | 79 189            | 117 442           |
| Dettes sur immo. & cptes rattach           | 0                 | 0                 |
| Autres dettes                              | 841               | 609               |
| Instruments de trésorerie                  | 0                 | 0                 |
| Produits constatés d'avance                | 11 733            | 15 609            |
| <b>Total DETTES</b>                        | <b>347 960</b>    | <b>392 582</b>    |
| Écarts conversion & diff. d'eval.-Passif   | 0                 | 0                 |
| <b>Total PASSIF</b>                        | <b>1 546 302</b>  | <b>1 564 005</b>  |

# COMPTE DE RÉSULTAT 2025

|                                                                   | De janvier 2025<br>à décembre 2025 | % C.A.        | De janvier 2024<br>à décembre 2024 | % C.A.        | Variation       |               |
|-------------------------------------------------------------------|------------------------------------|---------------|------------------------------------|---------------|-----------------|---------------|
|                                                                   |                                    |               |                                    |               | En Euros        | %             |
| <b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>                                    |                                    |               |                                    |               |                 |               |
| <b>Cotisations</b>                                                |                                    |               |                                    |               |                 |               |
| Cotisations                                                       | 3 168                              | 0,32          | 2 448                              | 0,27          | 720             | 29,41         |
| <b>Ventes de biens et services :</b>                              |                                    |               |                                    |               |                 |               |
| Ventes de biens                                                   | 12                                 | 0,00          | 19                                 | 0,00          | -7              | -36,84        |
| dont ventes de dons en nature                                     | 0                                  | 0,00          | 0                                  | 0,00          | 0               | 0,00          |
| Ventes de prestations de services                                 | 302 892                            | 30,75         | 266 619                            | 29,23         | 36 273          | 13,60         |
| dont parrainages                                                  | 0                                  | 0,00          | 0                                  | 0,00          | 0               | 0,00          |
| <b>Produits de tiers financeurs :</b>                             |                                    |               |                                    |               |                 |               |
| Concours publics & subventions                                    | 571 077                            | 57,98         | 493 660                            | 54,12         | 77 417          | 15,68         |
| Versements des fondateurs ou<br>consommation de dot. consommable  | 0                                  | 0,00          | 0                                  | 0,00          | 0               | 0,00          |
| Ressources liées à la générosité du public :                      | 0                                  | 0,00          | 0                                  | 0,00          | 0               | 0,00          |
| Dons manuels                                                      | 25 838                             | 2,62          | 23 480                             | 2,57          | 2 358           | 10,04         |
| Mécénats                                                          | 0                                  | 0,00          | 0                                  | 0,00          | 0               | 0,00          |
| Legs, donations et assurance-vie                                  | 0                                  | 0,00          | 0                                  | 0,00          | 0               | 0,00          |
| Contributions financières                                         | 76 398                             | 7,76          | 81 086                             | 8,89          | -4 688          | -5,78         |
| <b>Reprises sur amortissements, dépréciat.,<br/>provisions</b>    | 664                                | 0,07          | 43 784                             | 4,80          | -43 120         | -98,48        |
| <b>Utilisations des fonds dédiés</b>                              | 4 345                              | 0,44          | 567                                | 0,06          | 3 778           | 666,31        |
| <b>Produits cessions d'immo incor. &amp; corpo.</b>               | 0                                  | 0,00          | 562                                | 0,06          | -562            | -100,04       |
| <b>Autres produits</b>                                            | 545                                | 0,06          | 0                                  | 0,00          | 545             | 0,00          |
| <b>Total</b>                                                      | <b>984 939</b>                     | <b>100,00</b> | <b>912 224</b>                     | <b>100,00</b> | <b>72 715</b>   | <b>7,97</b>   |
| <b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>                                     |                                    |               |                                    |               |                 |               |
| Achats de marchandises                                            | 17 518                             | 1,78          | 17 101                             | 1,87          | 417             | 2,44          |
| Variation de stock                                                | -1 853                             | -0,19         | 474                                | 0,05          | -2 327          | -490,68       |
| Autres achats et charges externes                                 | 130 197                            | 13,22         | 143 885                            | 15,77         | -13 688         | -9,51         |
| Aides financières                                                 | 0                                  | 0,00          | 0                                  | 0,00          | 0               | 0,00          |
| Impôts, taxes et versements assimilés                             | 42 307                             | 4,30          | 42 479                             | 4,66          | -172            | -0,40         |
| Salaires                                                          | 519 810                            | 52,78         | 499 554                            | 54,76         | 6 256           | 1,25          |
| Cotisations sociales                                              | 174 134                            | 17,68         | 174 920                            | 19,18         | -786            | -0,45         |
| Dotations aux amortissements et aux<br>dépréciations              | 52 699                             | 5,35          | 55 768                             | 6,11          | -3 069          | -5,50         |
| Dotations aux provisions.                                         | 7 912                              | 0,80          | 10 087                             | 1,11          | -2 175          | -21,56        |
| Reports en fonds dédiés                                           | 3 000                              | 0,30          | 4 356                              | 0,48          | -1 356          | -31,13        |
| Val. compt. d'immo. Inco. & corpo. cédées                         | 0                                  | 0,00          | 1 034                              | 0,11          | -1 034          | -100,03       |
| Autres charges                                                    | 5 998                              | 0,61          | 0                                  | 0,00          | 5 998           | 0,00          |
| <b>Total</b>                                                      | <b>951 722</b>                     | <b>96,63</b>  | <b>949 657</b>                     | <b>104,10</b> | <b>-11 935</b>  | <b>-1,26</b>  |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                                    | <b>33 216</b>                      | <b>3,37</b>   | <b>-37 433</b>                     | <b>-4,10</b>  | <b>84 649</b>   | <b>226,14</b> |
| <b>PRODUITS FINANCIERS</b>                                        |                                    |               |                                    |               |                 |               |
| De participation                                                  | 0                                  | 0,00          | 0                                  | 0,00          | 0               | 0,00          |
| D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé     | 0                                  | 0,00          | 0                                  | 0,00          | 0               | 0,00          |
| Autres intérêts et produits assimilés                             | 9 637                              | 0,98          | 9 074                              | 0,99          | 563             | 6,20          |
| Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges    | 0                                  | 0,00          | 0                                  | 0,00          | 0               | 0,00          |
| Différences positives de change                                   | 0                                  | 0,00          | 0                                  | 0,00          | 0               | 0,00          |
| Produits sur cession d'éléments finan.                            | 0                                  | 0,00          | 0                                  | 0,00          | 0               | 0,00          |
| <b>Total</b>                                                      | <b>9 637</b>                       | <b>0,98</b>   | <b>9 074</b>                       | <b>0,99</b>   | <b>563</b>      | <b>6,20</b>   |
| <b>CHARGES FINANCIERES</b>                                        |                                    |               |                                    |               |                 |               |
| Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions | 0                                  | 0,00          | 0                                  | 0,00          | 0               | 0,00          |
| Intérêts et charges assimilées                                    | 11 053                             | 1,12          | 20 700                             | 2,27          | -9 647          | -46,60        |
| Différence négatives de change                                    | 0                                  | 0,00          | 0                                  | 0,00          | 0               | 0,00          |
| Charges sur cession d'éléments finan.                             | 0                                  | 0,00          | 0                                  | 0,00          | 0               | 0,00          |
| <b>Total</b>                                                      | <b>11 053</b>                      | <b>1,12</b>   | <b>20 700</b>                      | <b>2,27</b>   | <b>-9 647</b>   | <b>-46,60</b> |
| <b>Résultat financier</b>                                         | <b>-1 417</b>                      | <b>-0,14</b>  | <b>-11 626</b>                     | <b>-1,27</b>  | <b>10 209</b>   | <b>87,81</b>  |
| <b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>                              | <b>31 800</b>                      | <b>3,23</b>   | <b>-49 059</b>                     | <b>-5,38</b>  | <b>94 859</b>   | <b>193,36</b> |
| <b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>                                     |                                    |               |                                    |               |                 |               |
| Sur opération de gestion                                          | 495                                | 0,05          | 883                                | 0,10          | -388            | -43,94        |
| Sur opérations en capital                                         | 0                                  | 0,00          | 429 616                            | 47,10         | -429 616        | -100,00       |
| Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges   | 0                                  | 0,00          | 645                                | 0,07          | -645            | -99,94        |
| <b>Total</b>                                                      | <b>495</b>                         | <b>0,05</b>   | <b>431 145</b>                     | <b>47,26</b>  | <b>-430 650</b> | <b>-99,89</b> |
| <b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>                                    |                                    |               |                                    |               |                 |               |
| Sur opération de gestion                                          | 0                                  | 0,00          | 9 056                              | 0,99          | -9 056          | -100,00       |
| Sur opérations en capital                                         | 76                                 | 0,01          | 71 399                             | 7,83          | -71 323         | -99,89        |
| Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions | 0                                  | 0,00          | 0                                  | 0,00          | 0               | 0,00          |
| <b>Total</b>                                                      | <b>76</b>                          | <b>0,01</b>   | <b>80 456</b>                      | <b>8,82</b>   | <b>-80 380</b>  | <b>-99,91</b> |
| <b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>                                      | <b>419</b>                         | <b>0,04</b>   | <b>350 689</b>                     | <b>38,44</b>  | <b>-350 270</b> | <b>-99,88</b> |
| Participation des salariés aux résultats                          | 0                                  | 0,00          | 0                                  | 0,00          | 0               | 0,00          |
| Impôts sur les bénéfices                                          | 1 729                              | 0,18          | 1 605                              | 0,18          | 124             | 7,73          |
| <b>Total des produits</b>                                         | <b>995 070</b>                     | <b>101,03</b> | <b>1 352 443</b>                   | <b>148,26</b> | <b>-357 373</b> | <b>-26,42</b> |
| <b>Total des charges</b>                                          | <b>964 581</b>                     | <b>97,93</b>  | <b>1 052 418</b>                   | <b>115,37</b> | <b>-101 837</b> | <b>-9,68</b>  |
| <b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>                                        | <b>30 490</b>                      | <b>3,10</b>   | <b>300 026</b>                     | <b>32,89</b>  | <b>-255 536</b> | <b>-85,17</b> |
| <b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>                        |                                    |               |                                    |               |                 |               |
| Dons en nature                                                    | 0                                  | 0,00          | 0                                  | 0,00          | 0               | 0,00          |
| Prestation en nature                                              | 0                                  | 0,00          | 0                                  | 0,00          | 0               | 0,00          |
| Bénévolat                                                         | -42 761                            | -4,34         | -47 343                            | -5,19         | 4 582           | 9,68          |
| <b>Total</b>                                                      | <b>-42 761</b>                     | <b>-4,34</b>  | <b>-47 343</b>                     | <b>-5,19</b>  | <b>4 582</b>    | <b>9,68</b>   |
| <b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>            |                                    |               |                                    |               |                 |               |
| Secours en nature                                                 | 0                                  | 0,00          | 0                                  | 0,00          | 0               | 0,00          |
| Mise à disposition gratuite des biens                             | 0                                  | 0,00          | 0                                  | 0,00          | 0               | 0,00          |
| Prestation en nature                                              | 0                                  | 0,00          | 0                                  | 0,00          | 0               | 0,00          |
| Personnel bénévole                                                | 42 761                             | 4,34          | 47 343                             | 5,19          | -4 582          | -9,68         |
| <b>Total</b>                                                      | <b>42 761</b>                      | <b>4,34</b>   | <b>47 343</b>                      | <b>5,19</b>   | <b>-4 582</b>   | <b>-9,68</b>  |

# REMERCIEMENTS

Tout ceci n'aurait pu être possible sans l'engagement militant du Conseil d'Administration, des équipes bénévoles de Saint-Malo, de Rennes, de Fougères, et aussi des salarié-es.  
Un grand merci également aux adhérent-es et aux donateurices.

Nous tenons à remercier également nos partenaires politiques et opérationnels pour la qualité des travaux de collaboration, dont en voici une liste non exhaustive : 4bis, AIDES, AMISEP, ASFAD, Association Addictions France, Barreau de Rennes, Centre Le Goéland, CCI et CMA de Saint-Malo, Centre pénitentiaire de Vezin, Centre pénitentiaire pour femmes de Rennes, CH de Saint-Malo, CHU de Rennes, CIDFF 35, Cinéma l'Arvor, Cinéma Vauban 2 Grande Passerelle, Clinique Rennes-Beaulieu, Coallia, Collectif Prev'en Ville, Collège Échange, Collège Jean Moulin, Collège Rosa Parks, Collège Théodore Monod, Confédération du Planning familial, CoReSS, École La Découverte, ENIPSE, Épicerie sociale de Saint-Jacques-de-la-Lande, les ESATs de Cesson-Sévigné, de l'Hermitage, de Saint-Jacques-de-la-Lande et de Dol-de-Bretagne, Espace Bougainville, Espace Dibaot, ESSOR, Faculté des métiers de Bruz, Fédération Bretagne du Planning familial, FJT Ty Al Levenez, Histoire du féminisme, INHNI Propreté, Inter-Orga Féministe, Iskis, L'Autre Regard, Les Pétolettes, Lycée Émile Zola, Lycée Louis Guilloux, Lycée Jeanne Jugan, Lycée Maritime de Saint-Malo, Lycée Maupertuis, Lycée Victor et Hélène Basch, Maison des Femmes Gisèle Halimi, NousToutes35, Pôle de Coordination En Santé Sexuelle, Rennes antisexiste, Réseau Louis Guilloux, ReST, Restos du Cœur, Université de Rennes, Université Rennes 2, Ville de Montgermont, Ville du Rheu, etc.

Tous nos projets ont été soutenus par ces partenaires financiers, que nous remercions sincèrement.

